



Filière Bovins Viande en région Centre-Val de Loire

Programme d'actions 2020 - 2024

CAP Bovins viande 4^{ème} génération - adopté en CPR du 20/11/2020

Révision mi – parcours - CPR du 07 juillet 2023



PROJET DE FILIERE BOVINS VIANDE

avec le soutien de

Programme d'actions 2020/2024

Révision mi – parcours CPR du 07/07/2023

1

Programme d'actions 2020/2024	2
Révision mi – parcours CPR du 07/07/2023	2
.....	2
Axe A : RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET PERFORMANCE DES EXPLOITATIONS	4
Action A.1 : Assurer la rentabilité des exploitations allaitantes.....	4
Action A.2 : Améliorer les conditions de travail et moderniser les exploitations	7
Action A.3 : Maintenir un niveau de service vétérinaire aux éleveurs afin	11
Action A.4 : Protocole expérimental sur le suivi de troupeau en auto-pesée.....	13
Action A.5 : Accompagner la préparation sanitaire des broutards	15
Action A.6: Accompagner pour la mise en place de la contractualisation LOI EGALIM 2	16
Axe A : RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET PERFORMANCE DES EXPLOITATIONS	18
Action A.7 : GDS Centre – Actions sanitaires mises en place pour les filières bovins en Région Centre-Val de Loire	18
Axe B : MIEUX VALORISER NOS PRODUITS POUR AUGMENTER NOS REVENUS	23
Action B.1 : Sécuriser le développement de l’engraissement en région CVL.....	23
Action B.2 : Développer des circuits de valorisation en s'appuyant sur les abattoirs régionaux.....	26
Action B.3 : Développer les circuits de proximité.....	28
Action B.4 : Structurer la filière régionale pour approvisionner en viande locale	30
Axe C : RENDRE LES SYSTÈMES RÉSILIENTS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	32
Action C.1 : Adaptation au changement climatique pour sécuriser l'alimentation des troupeaux.....	32
Action C.2 : Créer des références, diffuser et communiquer sur les travaux.....	34
de recherche	34
Action C.3 : Développer une stratégie face au changement climatique	36
Action C.4 : Production de références INOSYS Réseaux d'élevage.....	38
Axe D : RÉPONDRE AUX ATTENTES SOCIÉTALES ET DU CONSOMMATEUR.....	39
Action D.1 : Renforcer la compétitivité et l’acceptabilité de l’élevage	39
Action D.2 : Promouvoir l’approvisionnement (durable) en viande bovine de	41
la restauration scolaire	41
Action D.3 : Promouvoir les métiers de la filière auprès du Grand Public	43
Action D.4 : Accompagner l’éleveur dans sa démarche de prise de parole face aux consommateurs.....	45
Axe E : AMELIORER L’ATTRACTIVITE DES METIERS ET ACCOMPAGNER LA MUTATION.....	47
Action E.1 : Préparer les éleveurs à la transmission de leur exploitation	47
Action E.2 : Attirer de nouveaux candidats à la reprise.....	49
Action E.3 : Suivi technico-économique pré-installation à post installation	50
sur 36 mois.....	50
Action E.4 : Promouvoir les métiers de la viande auprès des scolaires.....	51
Action E.5 : Je vis de mon métier	53
Action E.6 : Diffuser l’information et organiser la communication auprès des éleveurs.....	55

Action E.7 : Organiser la main d'œuvre et le travail en élevage.....	58
Action E.8 : Faciliter la connaissance de l'aval de la filière par les éleveurs.....	59
Action E.9 : Soutenir l'apprentissage en élevage bovin allaitant.....	60
Annexe :	61
Annexe 1 : Volet création de références, diffusion et communication des travaux de recherche – Orientations proposées par la Ferme Expérimentales des Bordes	61
Objectifs visés	62
Volet d'actions	62
Budget.....	65

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe A : RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET PERFORMANCE DES EXPLOITATIONS

Action A.1 : Assurer la rentabilité des exploitations allaitantes

1. Contexte et problématique de la filière	<p>On constate une grande variabilité au sein des exploitations agricoles en matière de performances économiques et zootechniques. Cette marge de progrès importante doit être accompagnée par une expertise technique ayant pour objectif d'aider l'exploitation à définir son projet, à le mettre en œuvre et répondre aux problématiques qui lui sont propres dans un contexte spécifique.</p> <p>A mi-parcours : L'action continue sur cette dynamique jusqu'à la fin du Cap Bovins Viande 4^{ème} génération. L'expertise technique devra, par la suite, évoluer afin d'accompagner les exploitations agricoles face à un contexte en constante évolution. Pour y arriver, la transition agroécologique sera au cœur des réflexions afin de tendre vers des exploitations durables, vivables et transmissibles.</p>
2. Objectifs de la filière	Accompagner les projets des éleveurs et les évolutions des élevages de la région afin d'assurer la pérennité des exploitations allaitantes.
3. Contenu de l'action	<p>A1.1/ Accompagner les éleveurs au calcul de leur coût de production</p> <p><u>Suivi individuel (200 AT) =</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Collecte des données en élevage, calcul du coût de production : ½ journée- Analyse du coût de production : Commentaires et échanges avec l'éleveur : 2 heures en individuel. (durée 3 à 4 heures pour des éleveurs non adhérents des services Conseil Elevage) <p><u>Synthèse des coûts de production à l'échelle régionale : 6 jours</u> (= 1,5 jours x 4 conseillers)</p> <p><u>Groupe d'échanges (14 groupes) = (Pour mémoire)</u></p> <ul style="list-style-type: none">- 1 groupe = 2 rencontres d'1/2 journée / an sur 2 ans- 1 groupe = 2 jours conseillers + supports = max 1500 € <p>A1.2/ Maintenir un niveau de service élevage sur le territoire</p> <p><u>Maintien du maillage élevage (base 177,5 jours)</u> : conforter les actions de maintien de l'élevage et de conseil aux éleveurs dans la région qui s'appuient sur 2 piliers, portés par les Chambres d'agriculture et les Conseils Elevage, lors de leurs visites.</p> <p>Les visites d'élevages réalisées dans le cadre du contrôle de performance permettent :</p> <ul style="list-style-type: none">- la collecte de données en élevage fiables et qualifiées dans le cadre du schéma génétique français, et dans le règlement zootechnique européen (RZE). Les éleveurs bénéficient d'indicateurs fiables et contrôlés, de la qualification de la performance viande ou lait et de l'indexation des animaux ; Des visites de prospection sont réalisées également afin de maintenir le maillage et le taux de pénétration.- un « maillage élevage » territorial et de proximité, avec la diffusion des messages techniques et des orientations locales et régionales, ainsi que le maintien de services quotidiens. Ce maillage permet d'être à l'écoute des éleveurs, de déployer un travail en réseau, avec des réponses collectives à des problématiques de terrain. <p>Le service « contrôle de performance », comprend au minimum une intervention en élevage d'une demi-journée par an.</p>

	<p>Cette demi-journée permet, en plus de l'action technique contractualisée, d'avoir un échange avec l'éleveur : transmission d'informations à l'élevage ou remontée vers la structure Conseil Elevage d'informations du terrain (besoins, problématiques, actions locales à engager collectivement etc...).</p> <p>Le taux de pénétration élevé de ce service « contrôle de performance », dès lors qu'il reste à un prix abordable, offre un réel maillage, assuré sur tout le territoire, et notamment dans les zones où l'élevage est moins présent</p> <p>Favoriser l'accès aux éleveurs non adhérents au contrôle de performance, à leurs données de base et au conseil (50 élevages)</p> <p><u>Développement de l'adhésion au contrôle de performance:</u></p> <p>3 visites d'intervention (1/2 journée) du technicien dans l'élevage sur 2 ans avec un engagement de l'éleveur pour un suivi sur 4 ans (= justificatif d'adhésion) au contrôle de performance.</p> <p>Le contrôle de performance propose à l'éleveur de disposer de données fiables et précises lui permettant de piloter au mieux son troupeau.</p> <p>1 visite = 0,5 jour</p> <p>A1.3/ Accompagner l'amélioration du cheptel (450 AT) : Accompagner les éleveurs dans la démarche de sélection génétique voire génomique : choix des reproducteurs (avec ou sans nouvelle indexation), utilisation des outils de prévision et d'analyse de la production à la vache ou au troupeau. 1 AT = 0,5 jour</p> <p>A1.4/ Accompagner les projets des éleveurs sur l'engraissement, la finition et le désaisonnement (450 AT) : Accompagner la création d'atelier, le maintien ou le développement. 1 AT = 0,5 jour</p> <p>Les éleveurs bénéficiant de cet appui technique ne pourront bénéficier de l'aide à la contractualisation à l'engraissement (action B1) et réciproquement.</p>
4. Bénéficiaire de la subvention	CAs, CEL et OP
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<p>- Indicateurs de résultats :</p> <p>200 AT individuels « Coût de production » 14 groupes « Coût de production » 50 élevages « Adhésion à Bovin Croissance » 450 AT « Amélioration du cheptel » 450 AT « Engraissement et finition »</p> <p>- Indicateurs de suivi :</p> <p>Nombre d'éleveurs engagés en appuis techniques individuels ou collectifs</p>
6. Calendrier de mise en œuvre	Novembre 2020 – novembre 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRA CVL
8. Partenariat	

9. Coût total estimé	A1 / TOTAL = 765 050€ A1.1/ 200 AT x 0,75 jour x 550 € maximum/jour = 82 500 € Synthèse régionale = 6 jours x 550 € maximum/jour = 3 300 € A1.2/ Maillage = 177,5 jours x 550 € maximum/jour x 4 ans = 390 500 € Adhésion = 50 élevages x 3 visites x 0,5 jours x 550 € maximum/jour = 41 250 € A1.3/ 450 AT x 0,5 jour x 550 € maximum/jour = 123 750 € A1.4/ 450 AT x 0,5 jour x 550 € maximum/jour = 123 750 €
10. Aide Régionale	A1 / TOTAL = 382 525 € A1.1/ 50% = 42 900 € A1.2/ 50% = 215 875 € A1.3/ 50% = 61 875 € A1.4/ 50% = 61 875 €
11. Participation autres financeurs	Auto-financement des maîtres d'œuvres et participation des éleveurs

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe A : RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET PERFORMANCE DES EXPLOITATIONS

Action A.2 : Améliorer les conditions de travail et moderniser les exploitations

Fiche révisée selon les nouvelles règles de soutien aux investissements agricoles productifs FEADER (mesure 73.01)

1. Contexte et problématique de la filière	Les exploitations se doivent d'être performantes et en capacité de s'adapter aux nombreuses évolutions des réglementations, du marché et des attentes sociétales. Cette ambition passe par un outil de production adapté, en bon état de fonctionnement et permettant de bonnes conditions de travail.							
2. Objectifs de la filière	<ul style="list-style-type: none"> ● Permettre aux éleveurs de s'adapter aux attentes environnementales, au changement climatique et aux attentes sociétales <ul style="list-style-type: none"> ○ Permettre une évolution du système vers une amélioration de l'autonomie alimentaire ; ○ Permettre une amélioration du bien-être animal ; ● Permettre une évolution des systèmes de production ; ● Permettre d'accompagner la veille et le suivi sanitaire en exploitation ; ● Diminuer la pénibilité et améliorer la productivité du travail et la sécurité des hommes. 							
3. Contenu de l'action	<p><u>Investissements éligibles :</u></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; vertical-align: top;">Autonomie alimentaire et sécurisation des stocks alimentaires</td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 60%;"> Dispositif de reprise dans les silos : trémie, vis, laminoir Fabrication d'aliment à la ferme, fixe ou mobile Griffes de reprise du fourrage Matériel de séchage mixte (fourrages et grains à destination des animaux) Remorques distributrices mélangeuses ou non Silos de stockage d'aliments et de concentrés : dalle de béton et matériel de construction / rénovation du silo </td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">Bâtiments et accès extérieur</td> <td style="vertical-align: top;">Bâtiment d'élevage</td> <td> Auges Barrières Bascule, balance Brise-vents Broses Brumisateurs Cheminées et/ou chapeau d'aération Construction, rénovation, extension de bâtiment d'élevage avec bardage et charpente bois SAUF si portée du bâtiment > à 15 mètres, alors seul le bardage en bois est obligatoire : gros œuvre, plomberie, terrassement, électricité, zinguerie, gouttière. Construction, rénovation, extension de bâtiment de stockage de fourrages et de grains avec bardage et charpente bois SAUF si portée du bâtiment > à 15 mètres, alors seul le bardage en bois est obligatoire : gros œuvre, plomberie, terrassement, électricité, zinguerie, gouttière. <i>(ces investissements font partie du sous-dispositif « gestion des risques climatiques » dont les critères d'éligibilité diffèrent cf. ci-après)</i> Cornadis </td> </tr> </table>		Autonomie alimentaire et sécurisation des stocks alimentaires		Dispositif de reprise dans les silos : trémie, vis, laminoir Fabrication d'aliment à la ferme, fixe ou mobile Griffes de reprise du fourrage Matériel de séchage mixte (fourrages et grains à destination des animaux) Remorques distributrices mélangeuses ou non Silos de stockage d'aliments et de concentrés : dalle de béton et matériel de construction / rénovation du silo	Bâtiments et accès extérieur	Bâtiment d'élevage	Auges Barrières Bascule, balance Brise-vents Broses Brumisateurs Cheminées et/ou chapeau d'aération Construction, rénovation, extension de bâtiment d'élevage avec bardage et charpente bois SAUF si portée du bâtiment > à 15 mètres, alors seul le bardage en bois est obligatoire : gros œuvre, plomberie, terrassement, électricité, zinguerie, gouttière. Construction, rénovation, extension de bâtiment de stockage de fourrages et de grains avec bardage et charpente bois SAUF si portée du bâtiment > à 15 mètres, alors seul le bardage en bois est obligatoire : gros œuvre, plomberie, terrassement, électricité, zinguerie, gouttière. <i>(ces investissements font partie du sous-dispositif « gestion des risques climatiques » dont les critères d'éligibilité diffèrent cf. ci-après)</i> Cornadis
Autonomie alimentaire et sécurisation des stocks alimentaires		Dispositif de reprise dans les silos : trémie, vis, laminoir Fabrication d'aliment à la ferme, fixe ou mobile Griffes de reprise du fourrage Matériel de séchage mixte (fourrages et grains à destination des animaux) Remorques distributrices mélangeuses ou non Silos de stockage d'aliments et de concentrés : dalle de béton et matériel de construction / rénovation du silo						
Bâtiments et accès extérieur	Bâtiment d'élevage	Auges Barrières Bascule, balance Brise-vents Broses Brumisateurs Cheminées et/ou chapeau d'aération Construction, rénovation, extension de bâtiment d'élevage avec bardage et charpente bois SAUF si portée du bâtiment > à 15 mètres, alors seul le bardage en bois est obligatoire : gros œuvre, plomberie, terrassement, électricité, zinguerie, gouttière. Construction, rénovation, extension de bâtiment de stockage de fourrages et de grains avec bardage et charpente bois SAUF si portée du bâtiment > à 15 mètres, alors seul le bardage en bois est obligatoire : gros œuvre, plomberie, terrassement, électricité, zinguerie, gouttière. <i>(ces investissements font partie du sous-dispositif « gestion des risques climatiques » dont les critères d'éligibilité diffèrent cf. ci-après)</i> Cornadis						

		<p>Couloir de contention fixe ou mobile, parc de contention</p> <p>Eclairage naturel et électrique</p> <p>Isolation</p> <p>Râteliers</p> <p>Systèmes de ventilation et régulation automatique</p> <p>Tunnels d'élevage, y compris terrassement, dale</p>
	Accès extérieur et pâturage	<p>Abreuvement des animaux (extérieur et intérieur) comprenant : abreuvoir, pompe (éolienne, solaire, thermique,...), traitement (hors forage)</p> <p>Aménagement de l'accès à l'extérieur : terrassement, maçonnerie, clôtures, portes, passages canadiens, abris, ...</p> <p>Boviducs, passerelles de franchissement</p> <p>Broyeur à disque sous clôture</p> <p>Clôtures mobiles, clôtures mobiles électriques et équipements de pose</p> <p>Passage canadiens</p> <p>Pompe thermique pour l'abreuvement</p>
	<u>Gestion des effluents</u>	<p>Stockage et traitement des effluents d'élevage et des eaux blanches (hors mises aux normes)</p>
	Amélioration et sécurisation des conditions de travail	<p>Distribution automatisée ou mécanisée des aliments : cellules, broyeurs et aplatisseurs, désileuses, pailleuse, pailleuse-distributrice, distributrices mélangeuses ou non, bol mélangeur, dérouleuse, floconneur, godet</p> <p>Matériel de surveillance : détection des chaleurs et des vélages, nébulisateur (diffuseur huiles essentielles), identification électronique, vidéosurveillance, matériels de surveillance sanitaire</p> <p>Panneaux césarienne</p> <p>Panneaux insémination et barre anti-recul</p> <p>Portillons</p> <p>Quai d'embarquement</p>
	Sanitaire et biosécurité	<p>Case de quarantaine</p> <p>Dispositif de désinfection de l'eau</p>
	Economie d'énergie et d'eau	<p>Matériel de fermeture des silos en substitution des pneus : bâches géotextiles, sacs à silos, tapis caoutchouc, filets de protection, géomembrane (sous réserve de matériel amortissable)</p> <p>Récupération et stockage des eaux de pluies</p>
	4. Bénéficiaire de la subvention	<p>Eleveur de la région Centre-Val de Loire répondant à au moins l'une des conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Jeune agriculteur ou Nouvel agriculteur ● Être certifiée AB ; HVE ; SIQO ; Plante bleue ● Être engagée dans un groupe dont le cœur de travail est la transition agroécologique : ferme du réseau DEPHY, membre d'un GIEE, membre d'un « groupe 30 000 », membre du programme « Herbe et Fourrages », adhérent d'un GDA engagé dans la transition agroécologique ou engagé dans un contrat de prestation Chambre d'agriculture visant l'amélioration des performances sur les thèmes ci-après : agriculture biologique, biodiversité, désherbage mécanique, autonomie protéique, fertilité des sols, agriculture de conservation (une attestation signée du représentant légal fera foi) ;

- Être engagée dans une mesure agroenvironnementale climatique (MAEC) ;
- Avoir réalisé un diagnostic bas carbone qui réponde aux méthodes carbone approuvées par le Ministère de la transition écologique dans le cadre du Label Bas Carbone (par exemple CAP'2ER® niveau 2, Carbon Extract, méthode Haies, plantations de vergers...) ou un diagnostic énergétique type DiaTerre ;
- Avoir réalisé un diagnostic « Agriculture paysanne » ;
- ou
 - Avoir réalisé un diagnostic Boviwell (filiale Bovin viande)
 - Toute exploitation céréalière attestant d'une diversification de son exploitation par la création d'un atelier élevage respectant les mêmes seuils d'UGB que pour les exploitations d'élevage

ET spécifiquement à la filière bovins viande, respecter les conditions suivantes (pour les dossiers dont les dépenses sont comprises entre 5000 € et 12 500 € HT) :

- être adhérent OP ou Bovins Croissance ou engagé dans un contrat d'approvisionnement pérenne en circuit de proximité pour une part significative de sa production (50% des réformes finies, génisses et JB, veau...)

Un seul dossier par exploitation sera accompagné par le CAP Filière, sur la durée du CAP ; qu'il soit inférieur ou supérieur à 12 500 € HT.

Projet dont les dépenses éligibles comprises entre 5 000 € et 12 500 € HT : la procédure CAPEX hors FEADER s'applique :

- Taux de base d'aide publique : 30%
- Bonifications
- +10% pour les exploitations engagées en agriculture biologique ou autre SIQO
- ET
- +10% pour les exploitations reprises par un jeune agriculteur (JA) ou un nouvel agriculteur (DNA).

Taux d'aide maximum de la région : 50%.

L'aide minimale est fixée à 2 000 €.

Projets dont les dépenses éligibles strictement supérieures à 12 500 € HT : Montant d'investissement éligible plafonné à 90 000 € HT.

1) Pour les projets éligibles et sélectionnés aux mesures 73.01 et 73.17 – investissements productifs, dispositif « Modernisation, dont bien-être animal » du FEADER 2023-2027 dans le cadre des cahiers des charges publiés par le Conseil régional. Un seul dossier est finançable sur ces deux mesures sur la durée de programmation du FEADER 2023-2027.

Le taux d'aide publique et les bonifications possibles sont celles du cahier des charges du Conseil régional, ces taux s'appliquent en fonction de la liste des investissements éligibles, inscrits dans chacun des CAP.

- Taux de base d'aide publique : 30% (répartition 40% Région / 60% FEADER)
- Bonifications (cumul max de 50% pour un jeune agriculteur ou un nouvel agriculteur) :

+ 10% pour les jeunes agriculteurs ou nouveaux agriculteurs,

+ 10% pour exploitations engagées en agriculture biologique ou autre SIQO.

L'aide minimale est fixée à 5 000 €.

5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	- Indicateurs de résultats : Nombre de projets sur 4 ans (425 potentiels) - Indicateurs de suivi : Type d'investissements soutenus Nombre d'exploitations bénéficiaires Montant des investissements réalisés Montant des aides attribuées
6. Calendrier de mise en œuvre	- Novembre 2020 – novembre 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	- CRA CVL
8. Partenariat	- CAs, CEL, OP
9. Coût total estimé	- 11 695 685 €
10. Aide Régionale	Total = 2 163 936 € 1 854 951 € initialement A mi-parcours : + 286 000 €, issus d'une enveloppe supplémentaire abondée grâce au nouveau dispositif FEADER + 22 985 €, issus d'une décision du Comité de filière, à la suite d'un réajustement budgétaire d'autres actions du CAP.
11. Participation autres financeurs	FEADER, Conseils départementaux ayant signé une convention avec le Conseil régional.
12. Observations	Les dossiers investissements entre 5 000 et 12 500 euros sont à viser par une OP ou OPA. La CRA CVL en assure l'instruction. En 2023 : maximum 207 048,50 € pour les dossiers CAPEX, idem pour les dossiers avec financement FEADER, gestion au dossier près. En 2024, le reste de l'enveloppe disponible sera affecté à part égale entre les dossiers CAPEX et les dossiers avec financement FEADER.

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe A : RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET PERFORMANCE DES EXPLOITATIONS

Action A.3 : Maintenir un niveau de service vétérinaire aux éleveurs afin d'assurer la pérennité des exploitations et la qualité sanitaire

1. Contexte et problématique de la filière	La densité d'éleveurs allaitants et laitiers est à maintenir en particulier dans notre région intermédiaire où l'élevage est fragile. L'enjeu est de maintenir les services vétérinaires aux éleveurs, afin de garder les élevages en région Centre Val de Loire et maintenir l'attractivité de la filière.
2. Objectifs de la filière	Afin d'assurer la pérennité des exploitations et l'attractivité de la filière en région, il est primordial de faire face à la désertification vétérinaire de la région en créant du lien entre les étudiants vétérinaires, les cliniques vétérinaires de la région Centre-Val de Loire et la filière. L'action sera réalisée en commun avec les filières laitières (bovine et caprine) et la filière ovine lors de l'élaboration ou révision de ces CAP.
3. Contenu de l'action	- Maintenir l'attractivité de la région pour les éleveurs comme pour les vétérinaires Organiser, en lien avec les filières laitières, des rencontres entre des étudiants vétérinaires et les professionnels de la région (URGTV, GDS, Eleveurs, Interprofessions ...) afin de faire découvrir la région Centre-Val de Loire, ses spécificités et l'intérêt de la spécialité « rurale ». 3 rencontres sur la période du CAP
4. Bénéficiaire de la subvention	Action validée avec les filières laitières (bovine et caprine)
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	- Indicateurs de résultats : Nombre d'étudiants ayant participé à ces rencontres et école(s) concernée(s) Nombre d'étudiants réalisant leur stage en Centre-Val de Loire - Indicateurs de suivi : Nombre de rencontres organisées
6. Calendrier de mise en œuvre	2021 - novembre 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRA CVL
8. Partenariat	URGTV, GDS Centre, INTERBEV CVL, CRIEL Bovins lait, CRIEL Caprins
9. Coût total estimé	TOTAL = 26000 € dont 8 667 euros pour la filière bovins viande Rencontre étudiants vétérinaires / profession / filières Coûts logistiques (transport et hébergement des étudiants, salles, impressions...), intervenants, communication, ... = 13 000 € 3 réunions x 13 000 € = 39 000 € Chaque filière investie dans l'action participera à la même hauteur A mi-parcours, 3 filières sont investies dans l'action : Bovins viande, bovins lait et caprins, les ovins n'ayant pas souhaité participer. Les calculs sont donc revus : répartition des coûts à 1/3 pour chaque filière. Le coût de la journée est également revu.

	<p>2022 : 1 réunion organisée pour 350 € d'aide engagés en BV</p> <p>2023-2024 : 2 réunions x 6 500 € = 13 000 € de coût au total → 1/3 pour les BV</p>
10. Aide Régionale	<p>Aide : 1/3 de 50% = 2 517 euros</p> <p>Chaque CAP Filière investi dans l'action participera pour un/ tiers dans l'aide apportée à cette action.</p> <p>Quote part du CAP Bovins viande :</p> <p>2022 : 350 € engagés</p> <p>2023-2024 : 50% x 13 000 € x 1/3 = 2167 €</p>
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe A : RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET PERFORMANCE DES EXPLOITATIONS

Action A.4 : Protocole expérimental sur le suivi de troupeau en auto-pesée

1. Contexte et problématique de la filière	<p>Il existe une réelle plus-value potentielle, technique et économique au suivi des poids et des croissances des animaux. La bascule de pesée automatique peut être un outil intéressant pour les éleveurs afin de progresser techniquement et économiquement. L'action engagée dès la mi-parcours du CAP 3G encourage à poursuivre l'expérimentation. En effet, « l'auto-pesée » a réellement pu être mise en place sur la campagne 2019. Afin de consolider les données, il est important de pouvoir observer 2-3 campagnes consécutives de la mise à l'herbe à la rentrée des animaux.</p> <p>A mi-parcours : le protocole expérimental a été réalisé lors des deux campagnes de mise à l'herbe, en 2021 et 2022.</p>
2. Objectifs de la filière	<p>L'outil actuellement sur le marché engendre un investissement important. Il est donc nécessaire de vérifier la fiabilité de la machine d'auto-pesée en exploitation et mesurer dans quel cadre elle peut être utile pour l'éleveur et pour le contrôle de performance. L'objectif visé est « l'autonomie » sur la pesée aux champs.</p>
3. Contenu de l'action	<p>Poursuite du protocole sur 2 ans dans deux bassins de production de la région, avec les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Contexte d'étude : au champ- Mise en œuvre du protocole (mise en place et retrait bascule + suivi des données) = 2 jours / lot- Suivi de 10 lots en moyenne / bassin x 2 campagnes <p>Un groupe de techniciens se rencontrera tout au long de la durée du projet et sera piloté par un conseiller référent bovins viande qui assurera la compilation des données et la valorisation collective des résultats à l'échelle régionale. Des livrables seront réalisés avec le concours de l'Institut de l'élevage.</p> <p>A mi-parcours : le protocole d'expérimentation est finalisé comme convenu initialement. Il reste ainsi à produire la synthèse régionale.</p>
4. Bénéficiaire de la subvention	CA18, CA 41 et Idele
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none">- Indicateurs de résultats : Pour mesurer les objectifs fixés, plusieurs indicateurs indirects seront utilisés : Evolution du coût de mise en place et coûts de fonctionnement de ces outils de pesée Nombre de bovins viande équipé en identification électronique Evolution du coût alimentaire- Indicateurs de suivi : Nombre de lots pesés Données accumulées
6. Calendrier de mise en œuvre	Novembre 2020 - Septembre 2023
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRA CVL
8. Partenariat	

9. Coût total estimé	<p>TOTAL = 31 350 €</p> <p>Prévu initialement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Exploitation régionale par la CA 18 : 6 jours x 550 € maximum/jour = 3300 € Mise en œuvre du protocole : 2 jours x 20 lots x 2 campagnes x 550 € maximum/jour = 44 000 € Synthèse régionale et livrables : 2 jours Idele x 550 € maximum/jour + 1000 € livrables = 2100 € <p>Révision mi-parcours :</p> <p>56 jours réalisés pour le suivi du protocole et l'exploitation régionale (versus 86 jours envisagés), soit 21 lots suivis au total = 56 jours x 550 € max/jour = 30 800 €</p> <p>Synthèse régionale à réaliser par la CA 18 = 1 jour x 550 € max/jour = 550 €</p>
-----------------------------	---

10. Aide Régionale	50% = 15 675 €
11. Participation autres financeurs	Auto-financement des maîtres d'œuvres

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe A : RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET PERFORMANCE DES EXPLOITATIONS

Action A.5 : Accompagner la préparation sanitaire des broutards

1. Contexte et problématique de la filière	Depuis plusieurs années, la filière s'est engagée dans des démarches de réduction de l'utilisation d'antibiotiques : plan « Ecoantibio », observatoires de l'utilisation d'antibiotiques, ...
2. Objectifs de la filière	Proposer des broutards ayant bénéficié d'une préparation sanitaire adéquate en vue de limiter les maladies respiratoires lors de la phase d'engraissement.
3. Contenu de l'action	<p>La préparation sanitaire des broutards chez les éleveurs naisseurs consiste à vacciner les animaux contre les principaux troubles respiratoires rencontrés en début d'engraissement, pour limiter ensuite l'utilisation d'antibiotiques par les engraisseurs.</p> <p>Le cahier des charges interprofessionnel servira de cadre harmonisé aux opérateurs pour développer ces démarches qui seront favorisées par la prise en charge par l'acheteur du coût de vaccination.</p>
4. Bénéficiaire de la subvention	Les éleveurs naisseurs, les engraisseurs
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<p>- Indicateurs de résultats :</p> <p>Le nombre de sollicitation des opérateurs de la filière pour présenter les outils (cahier des charges, fiches techniques et accord interprofessionnel) mis à leur disposition.</p>
6. Calendrier de mise en œuvre	Novembre 2020 - novembre 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	Interbev CVL
8. Partenariat	
9. Coût total estimé	<p>TOTAL = 3 500 €</p> <ul style="list-style-type: none">- Conception des documents : 1 100 €- Impression des supports : 2 000 €- Intervention : 400 €
10. Aide Régionale	Pas de demande de financement
11. Participation autres financeurs	

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe A : RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET PERFORMANCE DES EXPLOITATIONS

Action A.6: Accompagner pour la mise en place de la contractualisation LOI EGALIM 2

1. Contexte et problématique de la filière	<p>La loi EGALIM 2 a été adoptée le 18 octobre 2021. Pour la filière bovine, elle est active depuis le 01/01/2022. Cette Loi prolonge la Loi de 2018, en étant explicitement consacrée à la « protection de la rémunération des éleveurs ». La contractualisation obligatoire pour tous les opérateurs pour sécuriser le prix payé au producteur tout au long de la chaîne s'adosse à des règles précises : l'éleveur détenteur de bovins propose son ou ses contrats sous forme écrite avec une durée minimale de 3 ans. La mise en œuvre de la contractualisation obéit au calendrier suivant :</p> <p>A partir du 1er janvier 2022 : les bovins issus des races à viande dont les mâles non castrés 12 à 24 mois, génisses de + de 12 mois et les vaches, mais aussi tous les animaux sous SIQO (signes officiels de la qualité et de l'origine) ;</p> <p>A partir du 1er juillet 2022 : les bovins maigres mâles ou femelles de races à viande, de -12 mois ;</p> <p>A partir du 1er janvier 2023 : les bovins laitiers dont les veaux.</p> <p>La Loi bouleverse les pratiques commerciales puisque l'éleveur se doit de proposer un ou plusieurs contrats auprès de son et/ou de ses acheteurs. Si les échanges commerciaux n'en sont pas affectés, la transcription de ses modalités commerciales dans le cadre d'un document écrit, planifié pour une durée de 3 ans perturbe l'ensemble des acteurs. Le contexte favorable des cours a également œuvré en défaveur de la mise en œuvre de cet outil de détermination d'un revenu décent pour les éleveurs. Conjoncture, influence contraire des acheteurs, portée juridique de ces engagements écrits planifiés divisent les éleveurs et les rendent frileux par méconnaissance des variables de négociation.</p> <p>Pourtant, le contrat en viande bovine constitue un élément essentiel pour sécuriser les ventes, les planifier, commercer pour s'assurer la rémunération de son travail. Aujourd'hui, il convient d'accompagner les éleveurs pour mettre en œuvre ces nouvelles pratiques.</p>
2. Objectifs de la filière	Accompagner les éleveurs à comprendre et s'approprier la proposition de contrats, les éléments de langage de la négociation, les outils et les méthodes à employer et ainsi commencer à inverser la logique mis en place.
3. Contenu de l'action	Sur 2 jours, un groupe d'une dizaine d'éleveurs seront réunis afin de : <ul style="list-style-type: none">- Comprendre le cadre juridique de la contractualisation et les enjeux (intérêt financier, valeur ajoutée ramenée au sein de l'exploitation...) ;- Comprendre les différentes clauses du contrat et les articles indispensables (ex : modalités de détermination du prix, renouvellement par tacite reconduction, pénalité en cas de retard sur les modalités de collecte et/ou de livraison, modalités de collecte et de livraison, le tunnel de prix, les modalités de facturation, les clauses de revoyure, les cas de litiges...) ;- Rédiger un contrat intégrant le mécanisme de définition de prix déterminable avec les différents indicateurs de références ;- S'approprier les techniques indispensables pour préparer et conduire la négociation dans un esprit gagnant/gagnant. Les outils utilisés par les intervenants

	doivent s'adapter aux différentes situations identifiables sur le terrain (vente en confiance, appropriation des éléments de négociation, formes de la négociation, marges de négociation, passages de l'acheteur, ...). Ce temps d'apport et d'échanges entre les stagiaires devra concerner la moitié du temps de la formation. Cette partie devra déboucher sur comment adapter la contractualisation à sa stratégie de chef d'entreprise agricole.
4. Bénéficiaire de la subvention	LINTERBEV Centre – Val de Loire
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	- Indicateurs de suivi : nombre d'éleveurs accompagnés - Indicateurs de résultat : Nombre de contrats Loi EGALIM 2 proposés, objectif de 60 Nombre de contrats Loi EGALIM 2 signés, objectif de 60
6. Calendrier de mise en œuvre	Juillet 2023 – Novembre 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	Interbev CVL
8. Partenariat	
9. Coût total estimé	TOTAL = 11 550 € - INTERBEV Centre – Val de Loire : 6 groupes x 2,5 j x 350 € = 5 250 € - Prestataire coaching négociation : 6 groupes x 1 j x 550 € = 3 300 € - Impression des supports : 3 000 €
10. Aide Régionale	50 % = 5 775 €
11. Participation autres financeurs	

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe A : RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET PERFORMANCE DES EXPLOITATIONS

Action A.7 : GDS Centre – Actions sanitaires mises en place pour les filières bovines en Région Centre-Val de Loire

1. Contexte et problématique de la filière	<p>La problématique est directe : le sanitaire est un enjeu économique dans la production mais aussi un enjeu crucial dans la commercialisation.</p> <p>Pour garantir une prévention et une lutte efficace contre les pathologies animales et la sécurité alimentaire, les actions doivent être collectives. C'est donc ce à quoi s'attachent GDS Centre et les six GDS de la région dans la filière bovins allaitants. Les élus représentant l'ensemble des éleveurs sont animés par quatre grandes valeurs que sont le mutualisme, la solidarité, la proximité et le service aux éleveurs. Tous les éleveurs de la région sont ainsi traités équitablement, avec un souci d'indépendance, de confidentialité et d'impartialité.</p> <p>Il est important de rappeler que ce suivi sanitaire n'est pas figé, les programmes s'ajustent aux enjeux actuels des éleveurs et des exigences de la société : une grande exigence de contenir les maladies, l'émergence de nouvelles avec le changement climatique, le changement des pratiques d'élevage, un développement de la résistance aux traitements changeant les moyens de prévention comme de lutte... La force des GDS est de pouvoir s'appuyer sur un réseau, renforçant à la fois l'expertise et la possibilité de mutualiser des recherches dans l'intérêt des éleveurs.</p> <p>Or, sans soutien financier, les producteurs ne peuvent pas assumer financièrement seuls les tests et analyses qui leur sont demandés. Les GDS se mobilisent avec leurs propres moyens pour préparer chacun à l'avenir mais la démarche sanitaire doit pouvoir être faite chez tous pour éviter la sanction commerciale. L'aide financière a donc un vrai poids pour la filière.</p>
2. Objectifs de la filière	<p>GDS Centre et les six GDS de la région poursuivent deux principaux objectifs.</p> <p>Le premier consiste à améliorer la santé publique par l'amélioration de la santé animale, en mettant en place des actions de prévention et de lutte contre les zoonoses et les agents pathogènes pouvant avoir des conséquences pour la santé humaine.</p> <p>Le second objectif est d'accompagner au mieux les éleveurs pour leur permettre de pérenniser leur activité et de conserver leurs marchés. Or, les enjeux sanitaires représentent aujourd'hui un poids important dans les négociations commerciales, que ce soit sur le plan international ou sur le plan local (Influenza aviaire, Fièvre porcine africaine, FCO, BVD pour ne citer que l'actualité).</p>
3. Contenu de l'action	<p>1/ Assurer une gestion exemplaire des maladies faisant l'objet d'un programme de surveillance réglementé</p> <ul style="list-style-type: none">- Maintien de la surveillance de la brucellose- Maintien de la surveillance de la leucose bovine enzootique- Maintien de la lutte contre la tuberculose- Vers une éradication de l'IBR sur le territoire <p>⇒ <i>Visites vétérinaires, prélèvements et analyses dans le cadre d'une introduction et/ou d'une prophylaxie, d'un assainissement ou d'un concours</i></p> <p>2/ Renforcer la lutte contre les maladies avec une prévalence sanitaire importante</p> <ul style="list-style-type: none">- Renforcer la lutte contre la maladie des muqueuses (BVD)- Organiser la lutte contre la Paratuberculose bovine- Prévenir la diffusion de la Besnoitiose dans la région- Surveillance des maladies abortives <p>⇒ <i>Visite vétérinaire, prélèvements et analyses réalisés dans le cadre d'un plan collectif, d'une introduction, d'un assainissement ou d'un avortement, surcoût des boucles</i></p>

	<p><i>préleveuses pour la BVD</i></p> <p>3/ Assurer un accompagnement optimal des éleveurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminuer l'impact des élevages sur l'environnement : recherche d'un usage plus raisonné des médicaments et sensibilisation aux méthodes complémentaires (formations, lutte parasitaire avec bilans et coproscopies, mise à disposition de matériel pour la prévention en parasitisme...), amélioration du BEA (formations, audits, accès matériels et prestations), gestion des DASRI, action qualité de l'eau - Aide au diagnostic - Accompagner les éleveurs dans le développement de circuits courts <p>⇒ <i>Visites vétérinaires, prélèvements, autopsies, analyses et accompagnement technique (expertise) pour l'ensemble des espèces animales, réalisation d'autocontrôles pour les produits lait cru, aide au diagnostic (notamment pour le dépistage et l'assainissement)</i></p> <p>Autres actions réalisées et transversales – sans demande de financement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la diffusion de connaissances - Concilier technique et sanitaire pour une amélioration des performances globales des exploitations - Participation aux plans d'urgence <p>⇒ <i>Formations techniques, visites, communication individualisée ou collective (site internet, mailing, fiches techniques), visites d'appui qualité du lait, plan mortalité veaux, plan de biosécurité, formations spécifiques reconnues par les plans nationaux, aide à la désinfection de l'exploitation contaminée, aide à la prise de décision dans le cadre de la cellule de crise, accompagnement moral et financier des élevages contaminés</i></p>
<p>4. Bénéficiaire de la subvention</p>	<p>100% de l'aide sollicitée est destinée aux détenteurs Et chacun est informé du montant de l'accompagnement financier du Conseil régional</p>
<p>5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi</p>	<p><u>Indicateurs de résultats et de suivi :</u></p> <p>1 / Assurer une gestion exemplaire des maladies faisant l'objet d'un programme de surveillance réglementé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Brucellose : taux de réalisation de dépistages à la date de fin de campagne ⇒ <i>Nombre d'élevages bovins prélevés par rapport au nombre d'élevages programmés en prophylaxie</i> - Leucose : taux de réalisation de dépistages à la date de fin de campagne ⇒ <i>Nombre d'élevages bovins prélevés par rapport au nombre d'élevages programmés en prophylaxie</i> - Tuberculose <ul style="list-style-type: none"> ○ Taux de réalisation à la date de fin de campagne ⇒ <i>Nombre d'élevages bovins prélevés par rapport au nombre d'élevages programmés en prophylaxie (pour les départements concernés)</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Taux de résultats négatifs ⇒ <i>Nombre de résultats négatifs par rapport au nombre de bovins dépistés</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Niveau de surveillance de la faune sauvage ⇒ <i>Nombre de cerfs, sangliers et chevreuils autopsiés et/ou analysés</i> - IBR <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de cheptels qualifiés "Indemne IBR" ⇒ <i>Nombre d'élevages qualifiés "Indemnes" au 30/06</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Incidence ⇒ <i>Nombre d'élevages nouvellement infectés par rapport au nombre total d'infectés</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Prévalence ⇒ <i>Nombre d'élevages infectés par rapport au nombre d'élevages dépistés</i>

2 / Renforcer la lutte contre les maladies avec une prévalence sanitaire importante

- **BVD**
 - Cheptels engagés dans un plan de surveillance annuel
 - ⇒ *Nombre interventions planifiées sur sérologie lait*
 - ⇒ *Nombre interventions planifiées sur cartilage uniquement*
 - Nombre d'ateliers à statut favorable
 - ⇒ *Prophylaxie faite (séro ou viro) et négative*
 - Taux ateliers à statut favorable
 - ⇒ *Prophylaxie faite (séro ou viro) et négative / totalité des prophylaxies prévues (séro et viro)*
 - Taux d'animaux infectés IPI confirmés
 - ⇒ *Nombre animaux reconnus IPI par rapport au nombre total anx dépistés en virologie (naissance, intros, assainissement)*
 - Taux d'animaux infectés virémiques transitoires
 - ⇒ *Nombre animaux virémiques transitoires (viroPOS recontrôlé neg ou viroPOS avec Ac indiv POS) par rapport au nombre total anx dépistés en virologie)*
- **Paratuberculose**
 - Type de dépistage
 - ⇒ *Assainissement (A) Qualification (Q) Généralisé (G)*
 - Taux d'élevages dépistés
 - ⇒ *Nombre d'élevages dépistés par rapport au nombre d'élevages du département*
 - Taux d'élevages infectés
 - ⇒ *Nombre d'élevages infectés (au moins 1 PCR indiv POS) par rapport au nombre d'élevages dépistés*
 - Niveau de suivi des cheptels infectés
 - ⇒ *Nombre d'élevages infectés (au moins 1 PCR indiv POS) par rapport au nombre d'élevages dépistés*
- **Besnoitiose**
 - Taux de bovins infectés
 - ⇒ *Nombre de bovins infectés par rapport au nombre de bovins dépistés à l'introduction*
 - Niveau de suivi de la surveillance à l'introduction
 - ⇒ *Nombre de bovins contrôlés en besnoitiose par rapport au nombre de bovins ayant été introduits (nb ASDA vertes)*
- **Maladies abortives**
 - Niveau de suivi des avortements (à l'échelle des cheptels)
 - ⇒ *Nombre de cheptels ayant fait une déclaration rapport au nombre total de cheptels*
 - Niveau de suivi des avortements (à l'échelle de l'animal)
 - ⇒ *Nombre d'animaux ayant fait l'objet d'une déclaration à l'avortement par rapport au nombre de femelles reproductrices (femelles de plus de 24 mois)*

3 / Assurer un accompagnement optimal des éleveurs

- **Diffusion des connaissances**
 - Nombre de formations
 - Nombre de thèmes différents
 - Nombre d'éleveurs participants
 - Nombre de participations à des évènements agricoles
 - Nombre de visites chez des jeunes installés
- **Accompagner les éleveurs dans le développement de circuits courts**
 - Nombre de producteurs en contrat
 - Taux d'appui technique individuel des élevages
- ⇒ *Nombre d'appuis techniques réalisés suite à un accident sanitaire ou*

	<p><i>technologique sur le nombre de cheptels faisant l'objet d'analyses</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de dossiers suivis au niveau du GBPH ou autres formations d'hygiène <p>- Diminuer l'impact des élevages pour l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre d'éleveurs ayant acheté un fût de DASRI ○ Nombre d'éleveurs participants à des collectes de suivi de la qualité de l'eau ○ Niveau de suivi du parasitisme <p>⇒ <i>Nombre de bilans parasitaires réalisés (dosage pepsinogène, coproscopie) ou de visites terrain sur le sujet</i></p> <p>- Aide au diagnostic</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de dossiers suivis par le GDS dans le cadre de l'aide au diagnostic <p>- Concilier technique et sanitaire pour une amélioration des performances</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de plans "cellules" réalisés ○ Nombre de plans "mortalité veaux" mis en place <p>- Participation aux plans d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de plans d'urgence réalisés <p>⇒ <i>Exercices ou non</i></p>																																		
6. Calendrier de mise en œuvre	2023 - 2025																																		
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	GDS Centre																																		
8. Partenariat	Etat, vétérinaires et laboratoires d'analyse																																		
9. Coût total estimé	<p>TOTAL ANNUEL BOVINS = 2 027 216,47€</p> <table border="1" data-bbox="405 1344 1465 1951"> <tr> <td colspan="2">1/Assurer une gestion exemplaire des maladies faisant l'objet d'un programme de surveillance réglementé</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Coût estimé</td> </tr> <tr> <td>Brucellose</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Leucose bovine enzootique</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Tuberculose</td> <td></td> </tr> <tr> <td>IBR</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">2 / Renforcer la lutte contre les maladies avec une prévalence sanitaire importante</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Coût estimé</td> </tr> <tr> <td>BVD</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Paratuberculose</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Besnoitiose</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Maladies abortives</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">3 / Assurer un accompagnement optimal des éleveurs</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Coût estimé</td> </tr> <tr> <td>Accompagner les éleveurs dans le développement de circuits courts</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Diminuer l'impact des élevages sur l'environnement</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Aide au diagnostic</td> <td></td> </tr> </table>	1/Assurer une gestion exemplaire des maladies faisant l'objet d'un programme de surveillance réglementé			Coût estimé	Brucellose		Leucose bovine enzootique		Tuberculose		IBR		2 / Renforcer la lutte contre les maladies avec une prévalence sanitaire importante			Coût estimé	BVD		Paratuberculose		Besnoitiose		Maladies abortives		3 / Assurer un accompagnement optimal des éleveurs			Coût estimé	Accompagner les éleveurs dans le développement de circuits courts		Diminuer l'impact des élevages sur l'environnement		Aide au diagnostic	
1/Assurer une gestion exemplaire des maladies faisant l'objet d'un programme de surveillance réglementé																																			
	Coût estimé																																		
Brucellose																																			
Leucose bovine enzootique																																			
Tuberculose																																			
IBR																																			
2 / Renforcer la lutte contre les maladies avec une prévalence sanitaire importante																																			
	Coût estimé																																		
BVD																																			
Paratuberculose																																			
Besnoitiose																																			
Maladies abortives																																			
3 / Assurer un accompagnement optimal des éleveurs																																			
	Coût estimé																																		
Accompagner les éleveurs dans le développement de circuits courts																																			
Diminuer l'impact des élevages sur l'environnement																																			
Aide au diagnostic																																			
10. Aide Régionale	<p>TOTAL ANNUEL BOVINS = 888 542,25€</p> <table border="1" data-bbox="405 2024 1465 2172"> <tr> <td colspan="2">1/Assurer une gestion exemplaire des maladies faisant l'objet d'un programme de surveillance réglementé</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Aide régionale</td> </tr> <tr> <td>Brucellose</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Leucose bovine enzootique</td> <td></td> </tr> </table>	1/Assurer une gestion exemplaire des maladies faisant l'objet d'un programme de surveillance réglementé			Aide régionale	Brucellose		Leucose bovine enzootique																											
1/Assurer une gestion exemplaire des maladies faisant l'objet d'un programme de surveillance réglementé																																			
	Aide régionale																																		
Brucellose																																			
Leucose bovine enzootique																																			

	Tuberculose	
	IBR	
	2 / Renforcer la lutte contre les maladies avec une prévalence sanitaire importante	
		Aide régionale
	BVD	
	Paratuberculose	
	Besnoitiose	
	Maladies abortives	
	3 / Assurer un accompagnement optimal des éleveurs	
		Aide régionale
	Accompagner les éleveurs dans le développement de circuits courts	
	Diminuer l'impact des élevages sur l'environnement	
	Aide au diagnostic	
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des éleveurs en direct et à travers la mutualisation des GDS (fonds propres et caisses de solidarité)	

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)
Axe B : MIEUX VALORISER NOS PRODUITS POUR AUGMENTER NOS REVENUS

Action B.1 : Sécuriser le développement de l'engraissement en région CVL

1. Contexte et problématique de la filière	<p>La production bovine du Centre-Val de Loire est axée vers une production dite de maigre destinée à l'engraissement export. Cela induit une dépendance des éleveurs aux marchés italiens et espagnols.</p> <p>Accompagner la filière dans la contractualisation est une opportunité pour « sécuriser » à la fois le maintien mais également le développement de la pratique d'engraissement. De fin 2018 à mi 2020, 5 OP se sont engagées pour la mise en place de plus de 4220 bovins en engraissement, auprès d'environ 90 exploitations. Les OP investies ont constaté que cette action avait un vrai effet levier sur le maintien et le développement de l'engraissement sur le territoire, mais se fixent l'échéance de ce CAP 4^{ème} génération pour rendre cette caisse de sécurisation « autonome ».</p>
2. Objectifs de la filière	<p>Soutenir la mise en place d'une politique d'engraissement sur le territoire régional. Cette politique passe par 3 grands axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La contractualisation, qui permet de planifier la production de bovins localement engraisés répondant aux besoins du marché (période de sortie, type de produits) tout en garantissant des prix d'achats minimum aux éleveurs ; ✓ Le soutien d'un système de sécurisation économique par une péréquation permettant d'offrir des garanties dans le temps, bancaire et les fluctuations de prix. Les modalités d'utilisation pourront éventuellement être revues, mais la finalité restera d'encourager l'engagement des éleveurs dans l'activité d'engraissement ; ✓ Inciter les éleveurs à se rapprocher des filières organisées en conventionnel et en agriculture biologique.
3. Contenu de l'action	<p>Dans la continuité de l'action menée entre 2016 et 2020, il s'agit de :</p> <p>1. Assurer le pilotage de l'action</p> <p>Le comité de pilotage est composé de : l'ensemble des OP investies dans le projet, Coop de France Centre, BioCentre, CRA CVL et Interbev CVL. Il assurera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise à jour des documents cadre en vue d'une utilisation pérenne de la caisse de sécurisation (<i>accord-cadre entre les parties prenantes ; règlement intérieur de fonctionnement de la caisse de sécurisation ; les contrats entre éleveurs et OP, entre OP et abatteurs ; règlement intérieur d'application des caisses de sécurisation au sein de chacune des OP</i>) ; - La révision de l'engagement de chaque opérateur dans la caisse ; - Le suivi des cotations et mise à jour des matrices ; - La réalisation d'un bilan de l'action. <p>2. Accompagner techniquement les éleveurs sur leurs ateliers</p> <p>Les Organisations de Producteurs engagées dans l'action accompagnent les éleveurs sur 4 volets de conseil et sont réalisés par « lot de bovins ».</p> <p>Conseil 1 (0,5 jour de technicien / lot) : Appui à la contractualisation et à la mise en place du lot, planification des entrées/sorties d'animaux ;</p> <p>Conseil 2 (0,5 jour de technicien / lot) : Accompagnement technique à l'activité d'engraissement du lot : Gestion des rations alimentaires ; Vigilance et développement de la prévention sanitaire</p>

Conseil 3 (0,5 jour de technicien / lot) : Accompagnement technique à l'activité d'engraissement du lot : Pratiques et aménagements de contention ; Analyse des charges liées au sanitaire et à l'alimentation et amélioration de leur efficacité

Conseil 4 (0,5 jour de technicien / lot) : Bilan technique des lots : analyse de la conformation et du poids des animaux du lot (pesée, récolte et analyse des données d'abattage, objectifs de finition).

Eligibilité des éleveurs – les règles d'éligibilité suivantes s'appliquent aux éleveurs avec un minimum et un maximum de total bovins contractualisés et pris en compte / an de :

Total de bovins éligibles par exploitation de type : Jeunes bovins ; Génisses; Vaches allaitantes / Bœufs AB ; Vaches laitières AB ; Veaux AB.	Mini	Moyenne	Maxi
Engraisseurs spécialisés	50	50 animaux/exploitation Soit 4 lots/exploitation	200
Naisseur-engraisseurs + achat d'animaux	50		150
Naisseur-engraisseurs	12		100
Agriculture Biologique	5		50 + 50 si rachat d'animaux

L'accompagnement maximum par exploitation est fixé à 8,5 jours/campagne.

Les OP s'engagent à inscrire dans le règlement intérieur de leur « caisse » un objectif (en % des bénéficiaires) de « nouveaux bénéficiaires ». Les nouveaux bénéficiaires répondront à au moins l'une des caractéristiques suivantes : tout « jeune agriculteur » ou « récent installé » depuis moins de 5 ans, nouvel investisseur, nouvel engraisseur, éleveur s'engageant à développer ses capacités d'engraissement, nouveau souscripteur à la caisse.

Définition d'un lot de bovins : Le lot de bovins moyen est de 12 animaux.
Lot = tout groupe de bovins contractualisés sur une même période.

3. Créer un fond de sécurisation au sein de chacune des OP

Chacune des OP constitue sa propre caisse de sécurisation. Le fond de sécurisation créé est ensuite utilisé par les OP pour déclencher des versements compensatoires aux éleveurs lorsque la rémunération issue de la vente d'un animal contractualisé ne permet pas de couvrir les coûts d'engraissement de cette même bête. Le déclenchement s'effectue sur la base d'une grille / matrice unique mise à jour de manière hebdomadaire, par chacune des OP à tour de rôle par campagne, et partagée avec tous les acteurs. Les versements compensatoires seront différenciés selon l'engagement de l'éleveur : maintien ou développement de l'engraissement.

4. Bénéficiaire de la subvention	OP respectant le « fonctionnement cadre » (initié à l'occasion du CAP 3G) et engagée dans au moins une autre action du CAP 4G
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	- Indicateurs de résultats : Nombre de bovins contractualisés : objectifs 4 260 bovins (soit 355 lots) sur la période du CAP 4G dont 5% d'animaux en AB, données d'analyse quantitatives et qualitatives sur la finition des bovins engraisés ; données sur les diagnostics de performance conduits ; Identifier la plus-value de cette action auprès des éleveurs/ rendre compte de la pérennité du fonds de sécurisation/ formuler des recommandations pour l'évolution de

	<p>cette action.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs de suivi : <p>Liste des bovins contractualisés par OP ; Nombre de conseil réalisé / lot de bovins engagés / exploitations ; Analyse statistique des poids moyen et conformation des bovins contractualisés ; Nombre de matrices produites.</p>
6. Calendrier de mise en œuvre	Novembre 2020 – novembre 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	Coop de France Centre (avec l'appui si nécessaire de la CRA CVL et d'Interbev CVL)
8. Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Coop de France Centre - Abatteurs - Eleveurs - Biocentre
9. Coût total estimé	<p>355 lots x 2 jours technicien x 350 € maximum/jour = 248 500 €</p> <p>Année 1 : 100 lots</p> <p>Année 2 : 90 lots</p> <p>Année 3 : 85 lots</p> <p>Année 4 : 80 lots</p> <p><i>Animation pour mémoire :</i> <i>Estimation : 16 jours OP pour la mise à jour de la matrice et l'animation de l'action (prise en charge par les OP engagées dans l'action)</i> + 8 jours CRA CVL (<i>pour mémoire</i>)</p>
10. Aide Régionale	<p>50% = 124 250 € sur la durée du CAP</p> <p>Avec un montant maximal par exploitation / campagne de 1 500 euros.</p>
11. Participation autres financeurs	<p>Autofinancement des bénéficiaires, des éleveurs et participation des abatteurs. <i>(Augmentation de la participation des OP, éleveurs et abatteurs pour la pérennité de l'action.)</i></p>

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)
Axe B : MIEUX VALORISER NOS PRODUITS POUR AUGMENTER NOS REVENUS

Action B.2 : Développer des circuits de valorisation en s'appuyant sur les abattoirs régionaux

<p>1. Contexte et problématique de la filière</p>	<p>Les 6 abattoirs régionaux en viande bovine sont de petites structures, dont le tonnage annuel est inférieur à 5 000 t. Cependant ces abattoirs représentent 120 emplois directs et de nombreux indirects, constituant ainsi une activité économique significative dans les zones rurales où ils sont situés.</p> <p>Bien que petits, ils sont confrontés aux mêmes problématiques et obligations réglementaires que les autres. N'ayant pas les mêmes moyens, ces structures rencontrent de réelles difficultés économiques, humaines et réglementaires qui fragilisent leur pérennité sur le long terme.</p>
<p>2. Objectifs de la filière</p>	<p>Pérenniser les structures d'abattage d'animaux de boucherie sur la région pour maintenir une activité de proximité.</p>
<p>3. Contenu de l'action</p>	<p>B2.1 : Accompagner les abattoirs régionaux pour maintenir leur compétitivité</p> <p>Une étude d'opportunités sur les abattoirs régionaux en région Centre – Val de Loire sera menée sur le deuxième semestre 2020. À la suite de l'appel d'offres, un cabinet sélectionné réalisera l'enquête de novembre à décembre 2020 pour une restitution finale qui devra avoir lieu au plus tard fin décembre 2020 – début 2021.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le groupe de travail poursuivra les travaux déjà menés à savoir : identifier les besoins et les investissements nécessaires à la diversification de leur activité et accompagner leur mise en œuvre afin d'améliorer leur compétitivité. Le groupe de travail s'appuiera également sur les pistes d'actions qui seront identifiées par l'étude d'opportunités menée préalablement. <p>Ce groupe se réunira 2 à 3 fois par an et sera constitué des 6 abattoirs régionaux d'animaux de boucherie. La DRAAF et l'AREA Centre – Val de Loire pourront, sur certaines thématiques, participer à ces travaux. Le groupe sera piloté par Interbev CVL.</p> <p>B2.2 : Soutenir les investissements de diversification des abattoirs régionaux : nouveaux débouchés des coproduits d'abattage (station de compostage ; valorisation des déchets d'abattages et des coproduits...) et transformation des produits d'abattage.</p>
<p>4. Bénéficiaire de la subvention</p>	<p>Interbev CVL</p>
<p>5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs de résultats : Une amélioration des structures d'abattages sur les plans réglementaires, économiques et sociaux. Un maintien des activités de ces structures sur la durée en termes de nombre d'emplois. - Indicateurs de suivi : 8 à 12 réunions de travail organisées au cours du CAP. Nombre d'audits des abattoirs Nombre de formation mise en place et de participants des abattoirs.
<p>6. Calendrier de mise en œuvre</p>	<p>Novembre 2020 - novembre 2024</p>

7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	Interbev Centre-Val de Loire
8. Partenariat	6 Abattoirs régionaux, DRAAF, AREA Centre – Val de Loire
9. Coût total estimé	<p>TOTAL = 17 500 € (hors investissements abattoirs) B.2.1/ = 17 500 € Temps d'animation : 50 jours x 350 € (coût jour max) = 17 500 € Audits : 6 x 2 500 € = 15 000 € pour mémoire mi-parcours. En fonction, des résultats de l'étude abattoir « Structuration de filière », des audits seront peut-être nécessaires. Formations (financements FAFSEA) B.2.2/ = 300 000 € (estimation)</p>
10. Aide Régionale	<p>B.2.1/ 50% = 8 750 € B.2.2/ Sollicitation des dispositifs de la direction de l'industrie et de la direction de l'artisanat du Conseil Régional ET DU PLAN DE RELANCE NATIONAL</p>
11. Participation autres financeurs	<p>FAFSEA et Autofinancement des bénéficiaires Demande Etat : B.2.2/ (Fonds FRAII organisation de la formation)</p>

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe B : MIEUX VALORISER NOS PRODUITS POUR AUGMENTER NOS REVENUS

Action B.3 : Développer les circuits de proximité

1. Contexte et problématique de la filière	<p>« Produire, transformer et commercialiser en local » est une stratégie porteuse d'emplois non délocalisables et de valeur ajoutée pour nos éleveurs et leur territoire.</p> <p>C'est pourquoi les circuits de proximité se développent : demande des consommateurs en produits locaux intensifiée suite à la Covid-19, approvisionnement local des restaurations collectives, projets d'agriculteurs en circuits courts...</p> <p>Six groupes ont été accompagnés lors du CAP 3G, cet accompagnement a permis d'insuffler des dynamiques de groupe sur différents territoires. Le Cher a créé son groupe « Eleveur & engagé » et démarché des GMS pour commercialiser leur viande. Le Loiret a ciblé son action sur la restauration collective et a donc sensibilisé les cuisiniers des lycées agricoles à l'équilibre matière et aux différentes techniques de cuisson qui permettent de diminuer les coûts. Des échanges entre les éleveurs, l'abatteur, les grossistes et les cuisiniers ont permis de cibler les freins et les motivations de chacun.</p> <p>Cet accompagnement permet de fédérer des groupes d'éleveurs, de créer des dynamiques territoriales, de favoriser les échanges entre les différentes parties et de recenser les besoins du terrain (sensibilisation, formation, communication, ...).</p>
2. Objectifs de la filière	<p>Le principal objectif est de conforter, créer et/ou organiser la structuration de nouvelles filières de l'acte de production à celui de consommation.</p> <p>In fine, le but est de créer de la valeur ajoutée pour les éleveurs allaitants régionaux et de répondre aux besoins des consommateurs.</p>
3. Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier collectivement la stratégie d'implantation des groupes existants ou à créer, et les partenariats à mettre en œuvre autour de ces groupes. - Créer des groupes de travail d'éleveurs « structuration de l'offre » ou conforter les groupes existants mais qui n'ont pas encore bénéficiés d'un appui du CAP filière bovins viande. - Accompagner ces groupes dans leur démarche de diversification collective. - Capitaliser sur les travaux du groupe PRDAR 321 « Circuits de proximité » des CAS
4. Bénéficiaire de la subvention	Interbev CVL et les partenaires en réponse à l'AAP
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<p>- Indicateurs de résultats :</p> <p>Evolution du nombre d'animaux abattus dans ces circuits de proximité.</p> <p style="padding-left: 20px;">- Indicateurs de suivi :</p> <p>Nombre de réunions organisées pour chaque groupe</p> <p>La constitution de 3 groupes d'éleveurs qui proposent une offre structurée.</p>
6. Calendrier de mise en œuvre	1^{er} semestre 2021 (et si besoin 2^{ème} semestre 2021) : Appel d'offre déposé pour les animations des groupes de travail.
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	Interbev CVL
8. Partenariat	Etablissements scolaires, responsables de cantine, responsables achat restauration collective, abattoirs, DRAAF...
9. Coût total estimé	<p>TOTAL = 47 050 €</p> <p>38 jours d'accompagnement par groupe sur la durée du CAP (versus 40 jours envisagés initialement)</p> <ul style="list-style-type: none"> - animation groupe : 38 jours x 2 groupes x 550 € maximum/jour = 41 800 € - animation générale et mise en relation par Interbev CVL : 15 jours x forfait 350 €

	max/jour = 5 250 €
10. Aide Régionale	B.3 / TOTAL = 36 065 € Animation groupe 80 % = 33 440 € Animation générale 50 % = 2 625 €
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires et maîtres d'œuvre.
12. Observations	Les groupes ayant bénéficié du soutien du CAP 3G peuvent déposer une candidature pour le dispositif « A vos ID » de la région Centre – Val de Loire.

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)
Axe B : MIEUX VALORISER NOS PRODUITS POUR AUGMENTER NOS REVENUS

Action B.4 : Structurer la filière régionale pour approvisionner en viande locale

1. Contexte et problématique de la filière	La demande en viande locale est de plus en plus prégnante. La région Centre – Val de Loire dispose d’un bassin de production et d’un savoir-faire reconnu. De plus, tous les outils nécessaires à la structuration d’une filière régionale sont présents sur le territoire. La filière allaitante souhaite travailler à la mise en place de partenariats et de débouchés pour la production régionale, notamment, via la restauration collective.
2. Objectifs de la filière	Augmenter la part de viande bovine régionale au sein de la restauration collective, principalement scolaire, de la région Centre – Val de Loire.
3. Contenu de l’action	<p>A mi-parcours : l’action est réécrite afin de mieux corrélérer les besoins de la filière et les capacités humaines de l’interprofession régionale. Ainsi, sur un territoire pilote, sera testé un modèle d’approvisionnement des lycées régionaux en viande bovine, dans l’objectif de le multiplier à l’ensemble des lycées régionaux.</p> <p>Seront pris en considération les méthodes de cuisson évolutive (cuisson basse température, ...) et les techniques culinaires (mélange de morceaux, ...). Sera également envisagée l’approvisionnement en viande bovine des lycées régionaux par les exploitations des lycées agricoles régionaux.</p> <p>Le stagiaire aura 6 mois pour réaliser sa mission. Il sera de profil ingénieur. Dans ce cadre, INTERBEV Centre – Val de Loire va élaborer une fiche précisant ses missions et les partenaires qui seront mobilisés.</p>
4. Bénéficiaire de la subvention	Interbev CVL
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<p>A mi-parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs de résultats : <p>Modèle d’approvisionnement en viande bovine, clé en mains, pour les lycées régionaux</p>
6. Calendrier de mise en œuvre	Novembre 2020 - novembre 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l’action	Interbev CVL
8. Partenariat	Eleveurs, mise en marché, abatteurs, transformateurs, grossistes, distributeurs, responsables de cantine, responsables achat restauration collective, le Conseil Régional, ...

<p>9. Coût total estimé</p>	<p>TOTAL = 12 250 €</p> <p>Initialement, 40 jours d'accompagnement pour l'animation d'un groupe et 3000 € de frais de réunion.</p> <p>A mi-parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coût du stagiaire (indemnités et frais de déplacements) = 7 000 € - Encadrement générale et mise en relation par INTERBEV Centre – Val de Loire : 15 jours x 350 € max / jour = 5 250 €
<p>10. Aide Régionale</p>	<p>B.4 / 50% = 6 125 €</p>
<p>11. Participation autres financeurs</p>	<p>Autofinancement des bénéficiaires</p>

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe C : RENDRE LES SYSTÈMES RÉSILIENTS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Action C.1 : Adaptation au changement climatique pour sécuriser l'alimentation des troupeaux

1. Contexte et problématique de la filière

Les quatre premiers programmes Herbe et Fourrages (PHF) se sont déroulés sur 2013-2020. Ils avaient pour objectif d'accompagner les éleveurs vers une plus grande autonomie alimentaire, notamment par une meilleure valorisation des surfaces en herbe. Ils ont permis de sensibiliser les éleveurs à l'importance de bien gérer les fourrages pour réduire leur coût de production et moins dépendre de la volatilité du prix des intrants.

Le 4^{ème} programme (2019-2020) a été l'occasion d'accompagner 17 fermes allaitantes dont 6 fermes ressources. De nombreuses notes techniques ont été réalisées afin d'accompagner les éleveurs dans leurs prises de décision (ex : préconisations pour semis de prairies et de méteil ; synthèse des valeurs alimentaires 2019 ; la récolte des méteils fourrages). Également, 5 démonstrations ont été réalisées dont une visant à présenter les légumineuses annuelles non irriguées (comparaison de rendement, valeurs alimentaires, périodes de productivité et coûts de production).

Il est important d'accompagner les éleveurs vers une meilleure résilience face au changement climatique, à travers l'identification et la préconisation de leviers d'adaptation pour sécuriser l'autonomie fourragère et protéique des élevages de la région CVL. Il est donc primordial de promouvoir le programme Herbe & Fourrages pour toucher encore plus d'éleveurs et de prescripteurs, et ainsi être plus efficace dans le transfert de connaissances, et diffuser les pratiques innovantes.

A mi-parcours : Une réflexion a été engagée avec les filières élevage permettant d'aboutir à la proposition d'un 6^{ème} programme dont le but sera de :

- Renforcer le lien avec la recherche afin de transférer des références solides et des pratiques innovantes
- Réorganiser le réseau des référents et conseillers investis avec notamment le recrutement d'un conseiller fourrages régional dédié au programme
- Créer un réseau régional de références sur la croissance des prairies.

Un des enjeux majeurs des prochaines années concernera la gestion de l'herbe face au contexte d'aléas climatiques et économiques.

2. Objectifs de la filière

Les objectifs de la filière inscrits dans le 4^{ème} programme Herbe & Fourrages sont les suivants :

- Tendre vers toujours plus d'autonomie alimentaire et azotée sur les exploitations face au changement climatique.
- Engraisser les animaux à partir d'herbe pâturée ou stockée.
- Valoriser les expérimentations menées à la ferme des Bordes et dans les autres instituts et centres de recherche de la région.

Les objectifs sont revus à chaque nouveau programme en lien avec les membres du comité de filière.

3. Contenu de l'action	<p>Assurer le transfert de l'acquisition de références et des innovations dans le but d'accompagner les éleveurs dans leur prise de décision</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animer/coordonner l'acquisition de références / innovations issues des instituts. Un projet de recherche doit en particulier être mené sur la caractérisation du changement climatique (projections climatiques à l'horizon 2060) et l'identification de la variabilité locale des effets du changement climatique en région Centre-Val de Loire. - Organiser et améliorer l'efficacité du transfert, de la communication des références et des préconisations à destination des éleveurs.
4. Bénéficiaire de la subvention	<p>Organismes investis dans le programme Herbe & Fourrages (CAs, TCEL, Alysé, SCEL41..)</p>
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs de résultats : Actions de transfert : flashes, notes techniques, articles de presse, vidéos, journées de communications, démonstrations - Indicateurs de suivi : Nombre de fermes pilotes / ressources en production allaitante dans le réseau H&F
6. Calendrier de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Novembre 2020 – novembre 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - CRA CVL
8. Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - La filière bovins viande
9. Coût total estimé	<p>6^{ème} programme : coût estimé à 900 000 € 880 944 € initialement prévus A mi-parcours : 1 404 883,54 € 5^{ème} programme : coût = 504 883,54 €</p>
10. Aide Régionale	<p>Révision : 255 556,7 € d'aide</p> <p>176 189 € sur la durée du CAP <u>prévus initialement</u></p> <p>5^{ème} programme : 504 883,54 € x 20% Région x 57% quote part bovins viande</p> <p>6^{ème} programme : 900 000 x 40% Région x 55% quota part bovins viande La quote-part est calculée sur la base du nombre d'UGB par filière engagée dans le programme.</p>
11. Participation autres financeurs	<p>FEADER</p>

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe C : RENDRE LES SYSTÈMES RÉSILIENTS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Action C.2 : Créer des références, diffuser et communiquer sur les travaux de recherche

1. Contexte et problématique de la filière	<p>Les exploitations d'élevage bovin viande sont fragilisées par le contexte économique peu favorable dû à la faible valorisation des productions, la volatilité des prix des matières premières, le changement climatique et l'image parfois dégradée qu'ont les consommateurs de la filière.</p> <p>La création, mise à jour et vulgarisation de références technico-économiques restent primordiales pour orienter les professionnels dans leurs décisions ainsi que les conseillers dans leurs accompagnements.</p>
2. Objectifs de la filière	<p>La Ferme Expérimentale des Bordes est en mesure d'accompagner la filière sur les 3 thématiques suivantes : la compétitivité, l'adaptation au changement climatique et l'adaptation aux attentes sociétales et ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none">- Relever le défi de l'autonomie alimentaire des systèmes bovins viande dans le contexte du changement climatique- Identifier et vulgariser les leviers d'optimisation des performances et de valeur ajoutée des systèmes bovins viande- Identifier et proposer des solutions innovantes répondant aux attentes sociétales- Communiquer largement sur les résultats pour permettre une appropriation par les acteurs de la filière (et jusqu'au consommateur si nécessaire)
3. Contenu de l'action	<p>Création de références, diffusion et communication des travaux de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none">- Volet 1 : Test d'espèces- Volet 2 : Fertilisation des prairies- Volet 3 : Gestion de l'herbe et du pâturage- Volet 4 : Environnement, Bien-être animal- Volet 5 : Optimisation des voies de productions animales- Volet 6 : Efficacité de la main d'œuvre en élevage, sécurité et bien-être de l'éleveur.- Volet 7 : Communication, vulgarisation <p>Cf. document stratégie de la Ferme des Bordes en annexe.</p>
4. Bénéficiaire de la subvention	OIER des Bordes
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none">- Indicateurs de résultats : Création de références à destinations des techniciens et éleveurs- Indicateurs de suivi : Protocole et rapport de suivi des expérimentations Outils de communication
6. Calendrier de mise en œuvre	Novembre 2020 – novembre 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRA CVL

8. Partenariat	La filière bovins viande
9. Coût total estimé	3 127 744 € Cf. document stratégie de la Ferme des Bordes en annexe
10. Aide Régionale	<p>Fonctionnement & communication : 87 500 € / an x 4 ans = 350 000 €</p> <p>Répartition prévisionnelle de l'aide allouée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7,5 % de l'aide sera dédiée au volet communication, soit 6 562,5 € / an - 92,5 % de l'aide sera dédiée au volet fonctionnement, soit 80 939,35 € / an. <p>Néanmoins, cette répartition pourra fluctuer d'année en année en fonction des besoins et des expérimentations mises en place.</p>
11. Participation autres financeurs	Autofinancement du maître d'œuvre, Région Nouvelle Aquitaine, Etat et autres partenaires

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe C : RENDRE LES SYSTÈMES RÉSILIENTS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Action C.3 : Développer une stratégie face au changement climatique

1. Contexte et problématique de la filière	Le changement climatique impacte les systèmes allaitants régionaux. Les années 2016 et 2018, avec successivement inondations et sécheresse, ont souligné l'importance de la robustesse face à ces aléas climatiques. Nous observons chez les éleveurs une inquiétude grandissante et un intérêt particulier pour connaître les solutions les plus adéquates à ces nouvelles situations. En parallèle du programme Herbe & Fourrages qui assure le transfert de références, le réseau des référents du programme a élaboré un appui « évolution de mon système fourrager ». Cet appui permet ainsi d'apporter un conseil pertinent sur les exploitations.
2. Objectifs de la filière	Accompagner les éleveurs à développer une réelle stratégie, à la fois sur le système mais également sur la conduite de leur système fourrager.
3. Contenu de l'action	<p>C3.1/ Développer une stratégie en termes de fourrages et de gestion des prairies Réalisation d'un diagnostic du système fourrager et son accompagnement sur les leviers d'action. 170 éleveurs accompagnés au travers de cet appui technique. 1 AT = 1,5 jours (0.5 jour diagnostic + 0.5 jour synthèse + 0.5 jour plan d'action des leviers en exploitation)</p> <p>C3.2/ Développer une stratégie en termes de système (établir une vue d'ensemble du système bovins viande)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de l'outil commun régional délégué à la CA 18 et CA 36 pour une diffusion régionale = 2 conseillers x 4 jours - AT individuels : 38 élevages visés ; 1 AT = 1 jour (0.5 jour diagnostic + 0.5 jour synthèse) versus 55 envisagés initialement
4. Bénéficiaire de la subvention	C3.1/ Organismes ayant des compétences « herbe & fourrages » (investis dans le Programme Herbe & fourrages) C3.2/ CAs
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs de résultats : 170 appuis techniques « stratégie fourragère » 38 appuis techniques « stratégie système » (versus 55 prévus initialement) - Indicateurs de suivi : Nombre d'éleveurs engagés en appui technique individuel Outil « stratégie système »
6. Calendrier de mise en œuvre	Novembre 2020 – novembre 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRA CVL
8. Partenariat	La filière bovins viande
9. Coût total estimé	<p>C3 / TOTAL = 161 150 €</p> <p>C3.1/ (170) x 1,5 jours x 550 € maximum/jour = 140 250 € C3.2/ 38 élevages x 1 jour x 550 € maximum/jour = 20 900 € 8 jours de conception x 550 € maximum/jour = 4400 € PM</p>

10. Aide Régionale	C3/ TOTAL = 80 575 € C3.1/ 50% = 70 125 € C3.2/ 50% = 10 450 €
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires et participation élèves

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe C : RENDRE LES SYSTÈMES RÉSILIENTS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Action C.4 : Production de références INOSYS Réseaux d'élevage

1. Contexte et problématique de la filière	INOSYS-Réseaux d'Elevage est un réseau de compétences commun aux éleveurs, aux Chambres d'agriculture et à l'Institut de l'élevage. Ce réseau de compétences permet depuis plus de 30 ans d'analyser le fonctionnement des exploitations agricoles et de diffuser largement sur le terrain le savoir et les outils nécessaires à l'appropriation de nouvelles problématiques comme l'agroécologie.
2. Objectifs de la filière	<ul style="list-style-type: none">- Accompagner les éleveurs dans leurs projets d'installation- Alimenter les actions de conseil- Simuler ou évaluer l'impact de politiques publiques, de changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés
3. Contenu de l'action	Production de références sur le bassin Charolais : <ul style="list-style-type: none">- Résultats technico-économiques des fermes du réseau- Indicateurs technico-économiques Race Charolais- Poids et prix de vente annuel- Conjoncture- ...
4. Bénéficiaire de la subvention	CAs impliquées (CDA 18 et CDA 36)
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de suivi de fermes de référence (collecte et traitement de données)- Références technico-économiques produites (dont cas-types)
6. Calendrier de mise en œuvre	Novembre 2020 – novembre 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRA CVL
8. Partenariat	IDELE
9. Coût total estimé	56 724 euros (2 agents pour 116 jours/an)
10. Aide Régionale	-
11. Participation autres financeurs	Programme National de Développement Agricole

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe D : RÉPONDRE AUX ATTENTES SOCIÉTALES ET DU CONSOMMATEUR

Action D.1 : Renforcer la compétitivité et l'acceptabilité de l'élevage

1. Contexte et problématique de la filière	<p>La filière doit s'adapter aux mutations auxquelles elle est confrontée. Les changements sont multiples, tant sociétaux, économiques, que environnementaux. Les premières réponses se font aussi bien au niveau des entreprises qui développent de nouveaux cahiers des charges et mode de commercialisation, qu'au niveau des éleveurs qui s'approprient ces enjeux (transition bas carbone, bien-être animal...).</p> <p>Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la continuité des actions engagées lors du précédent CAP, et renforcées avec la mise en œuvre du PACTE POUR UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL d'INTERBEV.</p>
2. Objectifs de la filière	Accompagner les éleveurs dans l'adaptation de leurs pratiques en lien avec les attentes sociétales.
3. Contenu de l'action	<p>D1.1/ Accompagner la transition bas carbone des exploitations</p> <ul style="list-style-type: none">- Se référer au programme régional transversal « Stratégie régionale bas carbone » des filières ruminants en cours d'élaboration. <p>D1.2/ Accompagner les éleveurs dans l'évaluation du bien-être animal via l'outil Boviwell</p> <p>Suivi individuel (305 AT + 100 AT) =</p> <ul style="list-style-type: none">- Réalisation du diagnostic en élevage et rendu à l'exploitation : ½ journée- A destination uniquement des « primo-réalisateurs » du diagnostic Boviwell, l'objectif étant de faciliter la diffusion de cet outil auprès du plus grand nombre. <i>Il est demandé de privilégier dans un premier temps : les jeunes agriculteurs ainsi que les éleveurs en Label Rouge ou s'engageant dans la démarche.</i>- Les données, résultant des diagnostics réalisés dans la région, seront transmises à Interbev Centre – Val de Loire. Elles pourront aiguiller la filière et permettre d'adapter les investissements en fonction des besoins des exploitations agricoles. Une restitution sera prévue en COFIL. <p>D1.3/ Soutenir le développement de la certification environnementale en élevage allaitant</p> <p><i>A mi-parcours, la filière fait le choix de prioriser son action sur la transition bas carbone des exploitations allaitantes du Centre-Val de Loire.</i></p>
4. Bénéficiaire de la subvention	<p>D1.1/ Structure ayant un conseiller formé à l'outil CAP'2ER de niveau 2 et ayant réalisé une formation « plan carbone »</p> <p>D1.2/ Structure ayant un conseiller formé à l'outil Boviwell</p>
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none">- Indicateurs de résultats : 250 accompagnements « transition bas carbone » 405 diagnostics Boviwell auprès de primo-réalisateurs- Indicateurs de suivi : Nombre d'éleveurs engagés en appuis techniques individuels ou collectifs

6. Calendrier de mise en œuvre	Novembre 2020 – novembre 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRA CVL
8. Partenariat	La filière bovins viande
9. Coût total estimé	TOTAL = 111 375 € D1.1/ Cf. Stratégie transversale régionale bas carbone D1.2/ 405 diagnostics x 0,5 jour x 550 € maximum/jour = 111 375 €
10. Aide Régionale	D1/ TOTAL = 55 687,50 € D1.2/ 50% = 55 687,50€
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe D : RÉPONDRE AUX ATTENTES SOCIÉTALES ET DU CONSOMMATEUR

Action D.2 : Promouvoir l'approvisionnement (durable) en viande bovine de la restauration scolaire

1. Contexte et problématique de la filière	<p>En 2017, la restauration hors domicile représentait 24% des débouchés de la viande bovine importée et produite en France. Au sein de la RHD, la restauration collective, principalement tirée par la restauration scolaire, a amélioré son approvisionnement en viande Bovine Française (48 % en 2017 contre 33 % en 2014).</p> <p>Depuis 2017, la Région s'est engagée de manière résolue dans le développement de l'achat de produits locaux de qualité dans les restaurants scolaires. Ce projet a été intégré dans la stratégie régionale de l'alimentation axe 1 - la restauration collective : levier du changement</p> <p>Au cours de ces dernières années, les travaux menés au cours du CAP 3G ont démontré que, par méconnaissance, les gestionnaires de cuisine et les cuisiniers se retrouvent face à différents freins (code des marchés publics, prix du ticket moyen, ...) et éprouvent donc des difficultés à s'approvisionner en viande française. Il est primordial de continuer le travail de sensibilisation et les expérimentations qui apportent des données concrètes aux acteurs du terrain.</p>
2. Objectifs de la filière	<ul style="list-style-type: none">● Impliquer chaque acteur à son niveau pour fournir un plat de qualité aux convives :<ul style="list-style-type: none">○ Qualité des bovins : Nécessité d'établir une planification de menus avec les acteurs de l'aval○ Qualité de l'abattage, découpe et respect de la maturation○ Qualité des morceaux et association pour réduire les coûts○ Qualité de la recette et de sa mise en œuvre (techniques de cuissons)● Réfléchir à la mise en place concrète de la démarche en définissant le rôle et les objectifs de chaque acteur et mettre en place des relations pérennes.● Ne pas réduire la ligne budgétaire « viande » mais investir sur de la viande de qualité.● Limiter le gaspillage alimentaire● Communication auprès des convives
3. Contenu de l'action	<p>Il conviendra d'identifier sur la région un ou plusieurs territoires voulant expérimenter ce dispositif.</p> <p>L'action s'adressant au réseau scolaire, elle pourra être transversale entre l'échelon communal, départemental et régional.</p> <p>L'action visera, dans un premier temps, à sensibiliser les futurs professionnels (apprenants : lycée hôtelier, CAP cuisine, CAP boucher...) , les cuisiniers, les gestionnaires de cuisine, les élus aux différentes notions qui pourront leur permettre d'atteindre un approvisionnement durable en viande bovine (locale, SIQO, ...)</p> <p>C'est-à-dire des notions portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'équilibre carcasse, la destination culinaire des pièces bouchères avec leur association possible. Il conviendra à ce moment de préciser la répartition des volumes en fonction des destinations culinaires (ex pour un avant : 1/3 en haché, 1/3 en émincé/ 1/3 en viande à bourguignon) avec l'objectif d'engager une réflexion sur la valorisation d'une ou parties de carcasses pour réduire les coûts d'achat.- la préparation des viandes : technique de découpe, le vocabulaire employé vis-à-vis des cahiers des charges, le conditionnement, les effets de la maturation avec des travaux pratiques pour appréhender les différences selon les techniques culinaires employées (pertes en eau, qualités gustatives).

	<ul style="list-style-type: none"> - les méthodes évolutives : techniques de cuisson (exemple : basse température) qui permettent d'améliorer la qualité gustative, les conditions de travail, d'adapter les temps de réalisation et de réaliser des économies. <p>Dans un deuxième temps, des expérimentations seront menées au sein de cuisines scolaires volontaires afin de tester l'impact de ces méthodes évolutives sur le terrain. L'objectif de l'expérimentation sera de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dégager la technique culinaire disposant du meilleur rapport qualité/prix - Quantifier les coûts par technique (et les comparer à ceux obtenus pour la viande VBF) - Observer les résultats gustatifs entre une association de muscles et un seul muscle - Evaluer la satisfaction des convives avec de la viande régionale - Limiter le gaspillage alimentaire <ul style="list-style-type: none"> • Des expérimentations sur la consommation de viande de jeunes bovins seront également menées avec les restaurants scolaires.
4. Bénéficiaire de la subvention	<ul style="list-style-type: none"> - Interbev CVL
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs de résultats : Le nombre de futurs professionnels, cuisiniers, gestionnaires de cuisines, élus sensibilisés à la cuisson évolutive et à l'équilibre carcasse Un livrable sur les résultats des essais - Indicateurs de suivi : Les comptes rendus des réunions Organisation de 6 journées techniques - Réalisation de 6 expérimentations
6. Calendrier de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Novembre 2020 - novembre 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Interbev CVL
8. Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs économiques de la filière, les collectivités, les établissements scolaires, les organisations professionnelles agricoles
9. Coût total estimé	<p>TOTAL = 40 500 €</p> <p>D2.1 / 6 rencontres techniques = 18 000 € 1 rencontre = Animation groupe, préparation des journées techniques (compte-rendu, fixation et atteinte des objectifs) : 5,5 jours x 350 € maximum/j + 1 075 € frais de réunion (logistique, location des salles, traiteur, intervention expert...) = 3 000 €</p> <p>D2.2 / Expérimentation dans les lycées par Interbev Centre – Val de Loire = 22 500 € Animation : 5 jours x 6 tests x 350 € maximum/j = 10 500 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les 6 lycées tests : achat de viande, achat/location d'équipements spécifiques, réalisation et impression d'un livrable sur les résultats des essais... = 6 tests x 2 000 € = 12 000 €
10. Aide Régionale	<p>D2/ TOTAL = 20 250 €</p> <p>D.2.1 / 50% = 9 000 €</p> <p>D.2.2 / 50% = 11 250 €</p>
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe D : RÉPONDRE AUX ATTENTES SOCIÉTALES ET DU CONSOMMATEUR

Action D.3 : Promouvoir les métiers de la filière auprès du Grand Public

1. Contexte et problématique de la filière	Les attentes de la société française évoluent, des préoccupations environnementales et sociétales apparaissent. A la qualité sanitaire de l'alimentation, les consommateurs souhaitent maintenant une alimentation de qualité, raisonnée et durable. Afin de maintenir et accroître l'attractivité des métiers, il est primordial de communiquer largement sur les bonnes pratiques mises en place au sein de tous les maillons de la filière.
2. Objectifs de la filière	Afin de pallier la problématique du renouvellement des exploitants agricoles et de répondre aux attentes sociétales, l'objectif premier, de cette action, est de promouvoir et de favoriser l'attractivité des métiers de la filière, mais également, de sensibiliser le plus grand nombre aux pratiques vertueuses de la filière allaitante française.
3. Contenu de l'action	<p>Il s'agira d'organiser, tout au long de l'année, plusieurs événements de communication sur la filière bovins viande dans les différents départements de la Région. Ces événements prendront la forme de journées portes ouvertes, de forums et d'intervention de sensibilisation auprès du Grand Public.</p> <p>Au préalable, une stratégie de communication globale de la filière sera établie et une feuille de route annuelle sera présentée et validée par le COFIL.</p> <p>Pour cette action, quatre sous actions ont été définies :</p> <p>D3.1 / Les Rencontres « Made in Viande » Depuis 2014, les Rencontres « Made in Viande » consistent en des journées portes ouvertes chez des professionnels de toute la filière viande bovine (éleveurs, marchands de bestiaux, abattoirs, bouchers, ateliers de découpe et transformation, GMS...).</p> <p>Cet évènement, organisé par Interbev Centre-Val de Loire, permet aux scolaires et au public d'aller à la rencontre des professionnels afin d'échanger sur leurs métiers, leurs valeurs, le bien-être animal, la traçabilité, ...</p> <p>En région Centre – Val de Loire, la participation des bouchers, des marchés et des outils de transformation est en constante augmentation. Cependant, dans le contexte « d'agribashing », les éleveurs tendent à se désintéresser de cet évènement. Il est donc important de maintenir cette action et de fournir aux éleveurs de l'argumentaire et des supports de communication pour les aider à communiquer sur leurs savoir-faire.</p> <p>- Interbev CVL accompagne les professionnels qui ouvrent leurs portes dans la communication en finançant un kit de communication (fiches métiers, banderoles, fanions, nappes, t-shirt, casquettes, goodies ...).</p> <p>A mi-parcours : afin de répondre aux personnes n'ayant pas de membres de leurs filières à proximité ou n'ayant pas les moyens de se déplacer, INTERBEV Centre – Val de Loire souhaite proposer des visites virtuelles.</p> <p>L'achat d'espace média local n'étant pas possible, ce contenu est supprimé de l'action.</p> <p>D3.2 / Journées Portes Ouvertes Sous – action supprimée, pour se concentrer uniquement sur les Rencontres Made In Viande.</p> <p>D3.3 / Forums des métiers et de l'installation Les forums des métiers, les forums de l'installation avec la participation des JA et des Chambres d'agriculture de la région. (pour mémoire)</p>

	<p>D3.4 / Solliciter les outils Interbev de communication Grands Publics (consommateurs) Solliciter les outils INTERBEV de communication Grand Public dans les actions grands publics existantes des OP, des Cas et autres partenaires.</p>
4. Bénéficiaire de la subvention	<p>D3.1 / Interbev CVL D3.3 / Cas et Jas D3.4 / Les OP et les OPA</p>
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<p>- Indicateurs de résultats :</p> <p>D3.1 / Les Rencontres Made in Viande : Une semaine de Journées Portes Ouvertes par an sur tout le territoire soient 40 JPO par an (dans les élevages, marchés aux bestiaux, abattoirs, boucheries).</p> <p>D3.3 / Forums des métiers et de l'installation 1 à 2 forums des métiers par département et par an et 1 forum de l'installation par département par an.</p> <p>- Indicateurs de suivi Nombre de portes ouvertes organisées sur la durée du CAP Factures</p>
6. Calendrier de mise en œuvre	Novembre 2020 - novembre 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	Interbev CVL et CRA CVL
8. Partenariat	Professionnels de la filière viande bovine.
9. Coût total estimé	<p>TOTAL = 36 400 €</p> <p>D3.1 / Les Rencontres Made in Viande: - Interbev CVL : 6 jours animation x 350 € maximum/j (coût journalier) x 4 ans = 8 400 € + création et diffusion de visites virtuelles par un prestataire = 28 000 €</p> <p>D3.3 / Forums des métiers et de l'installation - JA et CAs (pour mémoire)</p> <p>D3.4 / outils de communication INTERBEV Pour mémoire</p>
10. Aide Régionale	<p>TOTAL = 18 200 €</p> <p>D.3.1. / 50% = 18 200 € D3.3. / Pour mémoire D3.4. / Pour mémoire</p>
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe D : RÉPONDRE AUX ATTENTES SOCIÉTALES ET DU CONSOMMATEUR

Action D.4 : Accompagner l'éleveur dans sa démarche de prise de parole face aux consommateurs

1. Contexte et problématique de la filière	Le contexte sociétal a évolué au cours des dernières années, le consommateur, après s'être intéressé longtemps à la qualité sanitaire, commence à se préoccuper du mode de production, de l'environnement, du bien-être et de la protection des animaux. Le consommateur souhaite en apprendre davantage sur les bonnes pratiques, le savoir-faire, le quotidien des éleveurs et des opérateurs de la filière.
2. Objectifs de la filière	Ne pas répondre aux « antis » mais parler aux 98 % de Français consommateurs de viande et adopter une attitude positive consistant à porter les vérités de notre filière de manière proactive en valorisant aussi bien nos pratiques que nos produits viande.
3. Contenu de l'action	<p>Création d'un groupe d'éleveurs-influenceurs souhaitant devenir ambassadeurs de l'élevage en Centre – Val de Loire en témoignant sur les réseaux sociaux de leur quotidien, de leurs savoir-faire, ...</p> <p>Un appel à projet permettra de sélectionner la structure qui pilotera et animera le groupe d'éleveurs-influenceurs. Les structures qui répondront à l'AAP devront présenter leur stratégie de communication.</p> <p>Interbev CVL propose des formations « prise de parole » qui permettent aux éleveurs et opérateurs de la filière de communiquer positivement et simplement sur leurs métiers. Une formation « réseaux sociaux » est également proposée par l'interprofession afin de préparer les maillons de la filière à l'utilisation des réseaux sociaux. Le groupe d'éleveurs-influenceurs pourra solliciter ces outils.</p>
4. Bénéficiaire de la subvention	CRACVL et partenaires en réponse de l'AAP
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<p>- Indicateurs de résultats :</p> <p>Un groupe d'éleveurs-influenceurs dynamiques sur les réseaux sociaux</p> <p>- Indicateurs de suivi :</p> <p>Les différents messages (tweets, publications facebook, vidéos Youtube, ...) mis en ligne. Nombre de formations « prise de parole » organisées Nombre de formations « réseaux sociaux » organisées</p>
6. Calendrier de mise en œuvre	Novembre 2020 - novembre 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	Interbev CVL et CRACVL
8. Partenariat	Acteurs économiques de la filière, les collectivités, les établissements scolaires, les organisations professionnelles agricoles
9. Coût total estimé	<p>TOTAL = 11 000 €</p> <p>D4.1 / Mise en place d'un groupe d'éleveurs-influenceurs = 11 000 € Pré-requis: la CRA CVL sera co-animateur du groupe.</p> <p><u>Conception du groupe</u> CRACVL : 1 jour x 550 € = 550 € maximum/jour (pour mémoire) AAP : 1 jour x 550 € maximum/jour = 550 € maximum/jour</p> <p><u>Animation et accompagnement du groupe</u> CRACVL : 9 jours x 550 € maximum/jour = 4950 € (pour mémoire) AAP : 9 jours x 550 € maximum/jour = 4 950 €</p>

	<p>INTERBEV CVL : transmission d'infographies, d'éléments de communication, ...</p> <p>D4.2 / Formation prise de parole (pour mémoire)</p> <p>D4.3 / Formation réseaux sociaux (pour mémoire)</p>
10. Aide Régionale	<p>TOTAL = 2 750 €</p> <p>D4.1 / 50% = 2 750 €</p>
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DES METIERS ET ACCOMPAGNER LA MUTATION

Action E.1 : Préparer les éleveurs à la transmission de leur exploitation : cette action est réorientée dans le programme transversal installation/transmission

1. Contexte et problématique de la filière	<p>La transmission des exploitations se complexifie, en particulier à cause des capitaux de plus en plus importants liés à la spécialisation et l'agrandissement des exploitations.</p> <p>Dans le CAP 3^{ème} génération, près de 80 exploitations ont été accompagnées dans cette démarche. Ce travail en amont permet de faire le lien ensuite avec de potentiels repreneurs et les PAI.</p>
2. Objectifs de la filière	<p>Aider les éleveurs à préparer la transmission de leur exploitation. Faciliter la reprise des entreprises bovins viande et accompagner les repreneurs.</p> <p>A mi-parcours, cet objectif reste important. Cette thématique sera néanmoins traitée en transversal dans le cadre de la politique « installation » du Conseil Régional.</p> <p>Le budget restant est donc réorienté vers d'autres actions du CAP Bovins Viande</p>
3. Contenu de l'action	<p>Réaliser un suivi spécifique des éleveurs qui souhaitent transmettre leur exploitation par un binôme de conseillers, à partir d'un repérage issu des relations établies entre le conseiller (OPA, OP) et l'éleveur. L'objectif étant de conserver des exploitations allaitantes « transmissibles ».</p> <p>Cette action vient en complémentarité avec les repérages territoriaux pour les éleveurs qui ne sont pas suivis par un conseiller OPA ou OP.</p> <p>Intervention jusqu'à 10 ans avant la transmission pour les éleveurs qui souhaitent arrêter l'activité et ceux qui envisagent de développer leur exploitation.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Elaboration d'une liste d'éleveurs à accompagner <u>par les conseillers OPA et OP zootechniciens</u>2. Visites par élevage :<ul style="list-style-type: none">- 1^{ère} visite : Sensibilisation et réalisation d'une synthèse (1 jour x 2 personnes) <p>Par le <u>binôme de conseillers : 1 conseiller élevage et 1 conseiller transmission</u> (temps en élevage et temps de préparation et de synthèse) : constats, état des besoins, recueil d'informations, travail sur la stratégie d'entreprise et sensibilisation, préfiguration d'un plan d'actions...</p> <p><i>Si l'éleveur ne souhaite pas poursuivre le dispositif, la prestation s'arrête.</i></p> <ol style="list-style-type: none">- 2^{ème} visite : Échange et propositions d'actions (1/2 journée): <u>Par le conseiller transmission</u>- Suivi de mise en œuvre (1/2 journée) des démarches et suivi des réalisations, mise à jour du plan d'actions (au cours des 18 mois) <u>par le conseiller transmission</u>- 3^{ème} visite ou contact : Point d'avancement 2 à 3 ans après (1/2 journée) <u>Par le conseiller transmission</u> : bilan, vérification de la mise en place du plan d'actions, point sur l'avancement des démarches... <p>3,5 jours dont 2,5 jours conseillers transmission et 1 jour technicien</p>

4. Bénéficiaire de la subvention	CAs/CEL, OP
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs de résultats : Evolution du nombre de transmission d'atelier bovins viande Nombre de suivis réalisés : 217 jours - Indicateurs de suivi : Nombre de jours sur l'action qui ont mobilisé des financements
6. Calendrier de mise en œuvre	- Novembre 2020 – novembre 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	- CRA CVL
8. Partenariat	- La filière bovins viande
9. Coût total estimé	<p>TOTAL = 46 366 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une liste d'éleveurs à accompagner (pour mémoire) - 1^{ère} visite et réalisation d'une synthèse = 550 € maximum/jour x 2 (50% pris en charge par les OPA) - 2^{ème} visite = 550 € maximum/jour x 1/2 journée - Suivi de mise en œuvre = 550 € maximum/jour x 1/2 journée - 3^{ème} visite ou contact = 550 € maximum/jour x 1/2 journée
10. Aide Régionale	<p>50% = 23 183 €</p> <p>Mi-parcours : 23 183 € consommés</p> <p>36 492 € à réorienter</p>
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DES METIERS ET ACCOMPAGNER LA MUTATION

Action E.2 : Attirer de nouveaux candidats à la reprise

1. Contexte et problématique de la filière	Les éleveurs allaitants expriment leur difficulté à trouver des repreneurs. Pour eux, il est important de faciliter l'accès aux offres de reprises et communiquer positivement sur le métier afin d'attirer les jeunes de la région ou hors région.
2. Objectifs de la filière	<ul style="list-style-type: none">- Renouveler les générations et identifier le nombre d'entreprises à reprendre.- Mettre en avant l'attractivité de la filière, de la région et des offres de reprise
3. Contenu de l'action	<p>E2.1/ Création et diffusion d'un guide d'offres d'exploitations à reprendre (RDI)</p> <p>Réalisation d'une carte présentant l'ensemble des offres disponibles sur le territoire, à partir du site RDI.</p> <p>Réalisation et mise à jour annuelle par le conseiller RDI</p> <p>E2.2/ Organisation de « Ferme dating »</p> <p>Organiser une rencontre permettant de faire se rencontrer des éleveurs allaitants cherchant à transmettre leur exploitation et des « jeunes » cherchant à s'installer.</p>
4. Bénéficiaire de la subvention	CAAs / CEL
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none">- Indicateurs de résultats : Nombre de candidats mobilisés Nombre de participants aux Ferme Dating- Indicateurs de suivi : Carte présentant l'ensemble des offres disponibles sur le territoire, mise à jour 4 « ferme dating » organisés en région
6. Calendrier de mise en œuvre	Novembre 2020 – novembre 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRA CVL
8. Partenariat	La filière bovins viande
9. Coût total estimé	<p>TOTAL = 19 200 €</p> <p>E2.1/ Réalisation et mise à jour annuelle : 6 départements x 1 jour/an x 550 € maximum/jour x 4 ans = 13 200 €</p> <p>E2.2/ Ferme dating = 2 jours d'animation : 550 x 2jrs = 1 100 € + frais (location de salle, matériel, supports) = 400 € soit 1 500 € x 4 évènements = 6 000 €</p>
10. Aide Régionale	<p>TOTAL = 9 600 €</p> <p>E2.1/ 50% = 6 600 €</p> <p>E2.2/ 50% = 3 000 €</p>
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe E - AMELIORER L'ATTRACTIVITE DES METIERS ET ACCOMPAGNER LA MUTATION

Action E.3 : Suivi technico-économique pré-installation à post installation sur 36 mois

1. Contexte et problématique de la filière	Les installations en élevage allaitant se maintiennent depuis quelques années. Cependant, ces installations ne compensent pas le nombre d'exploitations agricoles qui arrêtent cet atelier suite à un départ en retraite.
2. Objectifs de la filière	Accompagner les porteurs de projets dans la définition et la mise en œuvre de son projet en production allaitante (création d'atelier ou reprise d'exploitation). Renforcer l'approche technico-économique dans le montage du projet et dans le suivi de la mise en œuvre.
3. Contenu de l'action	Cf. actions menées par les structures de conseil dans le cadre de l'Appel à projet régional « installation / transmission » Action pour mémoire
4. Bénéficiaire de la subvention	OPA
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	- Indicateurs de résultats : Nombre de projets accompagnés
6. Calendrier de mise en œuvre	2020 - 2022 (Période de l'appel à projet)
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRA CVL
8. Partenariat	OPA
9. Coût total estimé	
10. Aide Régionale	L'aide du Conseil Régional sur le volet accompagnement à l'installation est assurée via son dispositif transversal « installation – transmission »
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe E - AMELIORER L'ATTRACTIVITE DES METIERS ET ACCOMPAGNER LA MUTATION

Action E.4 : Promouvoir les métiers de la viande auprès des scolaires

1. Contexte et problématique de la filière	<p>De nombreuses structures et de nombreux outils existent pour promouvoir les métiers de la filière allaitante auprès des scolaires et du grand public. Il s'agit ici de proposer des interventions en classe davantage adaptées et coordonnées (Présentation du parcours à l'installation JA, témoignages JA, promotion métier Interbev etc.).</p> <p>Le programme JA promotion prévoit de réaliser une vidéo sur le métier d'éleveurs bovins viande qui pourra être diffusée largement au cours des actions de promotion auprès des scolaires.</p>
2. Objectifs de la filière	<p>Créer plus de cohérence dans les actions de promotion existantes et mutualiser les outils, dans le but de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Être mieux identifié auprès des enseignants• Organiser par anticipation les interventions dans le milieu scolaire• Améliorer l'efficacité des outils et interventions mis en œuvre• Coordonner davantage et enrichir les interventions en classe ainsi que les journées « installation » et « filière » grâce à l'expérience et au savoir-faire de chacun.
3. Contenu de l'action	<p>E4.1 Organisation et animation d'un groupe de travail avec tous les acteurs volontaires de l'installation, de la promotion métier et de l'enseignement.</p> <p>Des réunions de travail seront prévues. Elles permettront d'identifier le public cible, d'élaborer un plan d'action qui définira les acteurs à rencontrer et les tâches à se répartir au sein du groupe et de mettre en place des outils pédagogiques qui contribueront à la promotion des métiers de la filière.</p> <p>E4.2 Intervention auprès des apprenants en enseignement agricole et en centre de formation aux métiers de bouche (boucher, cuisinier) pour leur présenter et les aider à s'approprier la démarche de responsabilité sociétale de la filière</p>
4. Bénéficiaire de la subvention	<p>Appel d'offre au second semestre 2020 / 1^{er} trimestre 2021 pour que les partenaires puissent se positionner sur l'animation du groupe de travail.</p>
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<p>E4.1</p> <ul style="list-style-type: none">- Indicateurs de résultats : <p>Le groupe de travail permettra au bout de la première année d'obtenir des objectifs chiffrés.</p> <p>Actualisation des outils existants sur l'installation et la promotion métier en général et plus particulièrement dans la filière allaitante.</p> <p>Plan d'actions pour une meilleure coordination des interventions en classe et des événements relatifs à la promotion des métiers de la viande et de l'installation avant la rentrée 2021.</p> <ul style="list-style-type: none">- Indicateurs de suivi : <p>6 réunions de travail minimum au cours du CAP. Expérimentation de la fiche pédagogique établie dans le CAP 3G Un plan d'action réalisé pour la rentrée 2021.</p> <p>E4.2</p> <ul style="list-style-type: none">- Indicateurs de suivi ; <p>Nombre de sollicitations par les intervenants</p> <ul style="list-style-type: none">- Indicateurs de résultat : <p>Nombre d'apprenants sensibilisés</p>

<p>6. Calendrier de mise en œuvre</p>	<p>E4.1 Dernier semestre 2020 / 1^{er} trimestre 2021 : Positionnement des partenaires via un appel d'offre 1er semestre 2021 : Etat des lieux et réflexion sur les besoins et les attentes du public scolaire Janvier 2021 : Test du programme de formation élaboré dans le CAP 3G Septembre 2021 : Mise en œuvre du calendrier d'actions.</p> <p>A mi-parcours : le calendrier est revu car lors de la première ouverture de l'appel à projets, aucune structure n'a répondu. L'appel à projets a été ouvert de nouveau au cours de l'été 2022. Les JA CVL y ont répondu.</p> <p>E4.2 Septembre 2023 à novembre 2024</p>
<p>7. Pilote de la mise en œuvre de l'action</p>	<p>Interbev Centre-Val de Loire</p>
<p>8. Partenariat</p>	<p>Jeunes agriculteurs Centre, groupe de travail installation transmission de la CRACVL, Interbev Centre-Val de Loire, AREFA, ARDEAR, DRAAF, enseignement, PNI, BioCentre</p>
<p>9. Coût total estimé</p>	<p>E4.1 TOTAL = 12 100 € 22 jours animation x 550 € maximum/jour Animation du groupe de mutualisation : - 5 jours : réunion du groupe : cibler la ou les cible(s), réaliser un état des lieux des attentes et des besoins des scolaires 5 jours par an soit 20 jours sur le CAP : suivi et amélioration des actions mises en place</p> <p>E4.2 TOTAL = 12 x 1 jour x 350 € = 4 200 €</p>
<p>10. Aide Régionale</p>	<p>A4.1 50% = 6 050 € A4.2 50 % = 2 100 €</p>
<p>11. Participation autres financeurs</p>	<p>Autofinancement des bénéficiaires</p>

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe E - AMELIORER L'ATTRACTIVITE DES METIERS ET ACCOMPAGNER

LA MUTATION

Action E.5 : Je vis de mon métier

1. Contexte et problématique de la filière	Les membres de la filière allaitante font le constat que leur profession est très souvent dénigrée et le métier n'est pas présenté comme une profession rémunératrice. Afin d'attirer un jeune public vers la reprise des exploitations agricoles de la région, il est important de parler également des succès.
2. Objectifs de la filière	Communiquer positivement sur le métier d'éleveur et mettre en exergue les systèmes en succès économique.
3. Contenu de l'action	<p>Pour cette action, deux sous actions ont été définies :</p> <p>E5.1 / Etude résilience des systèmes sur la base d'exploitations en succès économique</p> <p>1. Définir la méthode d'étude L'objectif de cette étude est de déterminer les leviers stratégiques, techniques et économiques, sociaux qui ont permis à certaines exploitations de rester en capacité de se rémunérer à hauteur de plus de 1.5 ou 2 smic sur les 4 dernières années, qui sont soumises à de forts aléas (climatiques, tension des marchés...). Les exploitations seraient choisies : issues du travail précédent sur les coûts de production et du réseau INOSYS ou fourrages existants sur la région 6 Naisseurs, 2 BIO et 2 NE JB</p> <p>2. Collecte et Exploitation des résultats : 4.5 jours par ferme x 10 fermes</p> <p>3. Création d'un document de résultats : 3 ou 4 agents x 2 jours</p> <p>4. Valorisation des résultats lors des journées techniques régionales et départementales</p> <p>5. Réalisation de vidéos</p> <p>E5.2 / « Je vis de mon métier »</p> <p>Mise en place d'un groupe de travail pour concevoir un plan de communication.</p> <p>1. Planification et construction du message véhiculé dans les supports de communication : identifier le but, les causes, les objectifs, la cible et établir la stratégie de communication, le message et le scénario.</p> <p>2. Création de(s) outil(s) via un prestataire. Si le choix se porte vers une vidéo : création de la vidéo, tournage et montage.</p>
4. Bénéficiaire de la subvention	E5.1. / Idele et CAs E5.2. / CRACVL et Interbev CVL
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	- Indicateurs de résultats : La réalisation d'une vidéo Création et diffusion d'un document de résultats « étude résilience » - Indicateurs de suivi : Nombre de fermes « témoins » engagés Nombre de conseillers élevage informés
6. Calendrier de mise en œuvre	Novembre 2020 - novembre 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	Interbev Centre-Val de Loire et/ou CRACVL

8. Partenariat	La filière bovins viande
9. Coût total estimé	<p>TOTAL = 43 300 €</p> <p>E5.1/ Etude résilience des systèmes = 32 800 € Repérage des fermes et questionnaires d'enquête = 5 jours x 550 € maximum/jour = 2 750 € Enquête et analyse des résultats = 4, 5 jours/ferme x 10 fermes x 550 € maximum/jour = 24 750 € Valorisation des résultats = 4 jours x 550 € maximum/jour = 2 200 € Synopsis vidéo témoignages = 2 jours x 550 € maximum/jour = 1 100 € Réalisation vidéo témoignages = 2 000 €</p> <p>E 5.2/ Planification et création du message = 10 500 € - CRACVL : 5 jours x 550 € maximum/jour = 2 750 € - Interbev CVL : 5 jours x 350 € maximum/jour = 1 750 € Création de la vidéo via un prestataire = 6 000 €</p>
10. Aide Régionale	<p>TOTAL = 21 650 €</p> <p>E5.1. / 50% = 16 400 €</p> <p>E5.2. / 50% = 5 250 €</p>
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe E - AMELIORER L'ATTRACTIVITE DES METIERS ET ACCOMPAGNER LA MUTATION

Action E.6 : Diffuser l'information et organiser la communication auprès des éleveurs

1. Contexte et problématique de la filière	<p>Il existe de nombreux programmes, projets, actions menées dans la région Centre–Val de Loire, mais ils ne sont pas toujours connus de tous.</p> <p>Pour avoir une dynamique de filière, il est important d'assurer une bonne communication auprès des éleveurs, des techniciens, ... Pour ce faire, il est nécessaire de centraliser l'information et de la diffuser.</p>
2. Objectifs de la filière	<p>Améliorer la diffusion et le partage de l'information (technique, économique, ...) auprès des éleveurs et des différents acteurs régionaux de la filière.</p>
3. Contenu de l'action	<p>Pour cette action, trois sous actions ont été définies :</p> <p>E6.1 / Créer et diffuser l'information via un bulletin « Esprit Filière » Rédaction et diffusion via le web de deux Bulletins « Esprit Filière » par an, dans le but de faciliter l'accompagnement des éleveurs dans leurs projets en assurant une bonne communication sur l'actualité, les lieux d'échange technique, les bilans économiques, ...</p> <p>E6.2 / Mettre en place des journées d'échanges et d'information Créer un rendez-vous régional annuel et organiser des moments clés d'échanges et de diffusion de l'information auprès des professionnels de la filière allaitante. Ces journées techniques auront pour rôle de sensibiliser et d'informer collectivement les membres de la filière sur les différents travaux portés par le CAP. Un cahier des charges sera donc rédigé et comprendra les différentes thématiques primordiales et inscrites dans le CAP. Mettre en place une programmation annuelle des rencontres techniques en élevage, afin d'améliorer la coordination des thématiques du projet de filière et renforcer la dynamique locale. Ces journées pourront être organisées par différents partenaires : CAs, CRACVL, INTERBEV CVL, BioCentre, ...</p> <p>E6.3 / Communiquer sur les actions du CAP filière et les contacts clés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une journée de signature du CAP, dans une structure régionale au cours de l'automne/hiver 2020 - Rédaction et diffusion d'un document support et mise en place <p style="background-color: yellow;">E6.4 / Communiquer digitalement sur les actions du CAP Filière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de rendez-vous digitaux, sous format de webinaire à destination des membres du comité de filière, mais aussi, pour certains, ouverts à l'ensemble des acteurs de la filière bovins viande. <p style="background-color: yellow;">E6.5 / Appréhender le devenir de la filière bovins viande en région Centre – Val de Loire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite au diagnostic filière réalisé par un stagiaire embauché par INTERBEV Centre – Val de Loire, réalisation d'une stratégie de filière, avec le support d'un prestataire extérieur. Cette stratégie finalisée, servira de socle pour nourrir la réflexion commune lors d'un séminaire, organisé en fin de CAP.
4. Bénéficiaire de la subvention	<p>E6.1. / CRACVL et Interbev CVL E6.2. / CRACVL, Interbev CVL, OPA E6.3. / CRACVL et Interbev CVL</p>

	<p>E6.4. / CRACVL et Interbev CVL</p> <p>E6.5. / CRACVL et Interbev CVL</p>
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> 2 bulletins « Esprit filière » / an. 3 journées régionales « Bovins viande » sur la durée du CAP 1 journée « filière » : rencontre entre l'amont et l'aval avec visite d'un outil de la filière 4 journées départementales Edition d'un document de présentation du CAP Signature du CAP 4G 1 webinaire / trimestre - Indicateurs de suivi : <ul style="list-style-type: none"> 8 bulletins « Esprit filière » édités 8 journées techniques organisées au cours du CAP Nombre d'éleveurs présents aux journées Plaquette d'information 8 webinaires
6. Calendrier de mise en œuvre	<p>Novembre 2020 - novembre 2024</p>
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	<p>CRACVL et Interbev Centre-Val de Loire</p>
8. Partenariat	<p>La filière bovins viande</p>
9. Coût total estimé	<p>TOTAL = 65 800 €</p> <p>E6.1/ Total = 11 100 € CRACVL : mise en forme graphique du bulletin : 2,5 jours/an = 2,5 x 550 € maximum/jour = 1 375 x 4 = 5 500 € (pour mémoire) Interbev Centre-Val de Loire : centralisation et synthétisation de l'information : 16 jours x 350 € maximum/j = 5 600 €</p> <p>E6.2/ Total = 18 000 € 3 journées régionales « Bovins Viande » x 3 000 €/journée = 9 000 € 1 journée « filière » x 3 000 € = 3 000 € 4 journées départementales : 4 x 1 500 € = 6 000 €</p> <p>E6.3/ Total = 1 100 € 1 journée signature + supports de communication = -1100 € Coût réellement dépensé</p> <p>E.6.4/Total = 10 800 € 6 x 2 j x 350 € (INTERBEV Centre – Val de Loire) = 4 200 € 6 x 2 j x 550 € (Chambre régionale d'agriculture) = 6 600 €</p> <p>E.6.5/Total= 24 800 € Prestataire extérieur pour l'élaboration de la stratégie de filière Organisation d'un séminaire</p>

10. Aide Régionale	TOTAL = 30 700 € E6.1. / 50% = 2 800 € E6.2. / 50% = 9 000 € E6.3. / 100% = 1 100 € E6.4. / 50% = 5 400 € E6.5. / 50% = 12 400 €
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe E - AMELIORER L'ATTRACTIVITE DES METIERS ET ACCOMPAGNER LA MUTATION

Action E.7 : Organiser la main d'œuvre et le travail en élevage

1. Contexte et problématique de la filière	La profession est consciente qu'elle nécessite un accompagnement sur les thématiques de ressources humaines et sur la mise en place de main d'œuvre partagée. Ils rencontrent difficultés pour planifier, déléguer, cibler les compétences indispensables ce qui limite la possibilité de partager un ouvrier qualifié.
2. Objectifs de la filière	- Sensibiliser les éleveurs et leur fournir des outils pour les accompagner dans la mise en place de dispositifs de main d'œuvre partagée - Accompagner les éleveurs dans la gestion des ressources humaines et l'organisation du travail et prévenir des difficultés sociales et économiques
3. Contenu de l'action	Pour cette action, deux sous actions ont été définies : Action E7.1 : Créer un guide de bonnes pratiques pour accompagner la mise en place de la main d'œuvre partagée Rédaction et diffusion d'un guide sous format dématérialisé afin d'aider à la mise en place de la main d'œuvre partagée en région Centre – Val de Loire. Action E7.2 : Créer des références sur la gestion des ressources humaines et l'organisation du travail
4. Bénéficiaire de la subvention	E7.1. / CRA CVL et INTERBEV CVL E7.2. / CAs
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	- Indicateurs de résultats : Un guide en version dématérialisée Des références sur la gestion des ressources humaines et l'organisation du travail
6. Calendrier de mise en œuvre	Novembre 2020 - novembre 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRACVL
8. Partenariat	La filière bovins viande
9. Coût total estimé	Total = 1 850 € E7.1. / 5 jours x 370 € maximum/j = 1 850 € Total E7.1. = Pour mémoire E7.2. / créer des références sur la gestion des ressources humaines et l'organisation du travail Total E7.2. = Pour mémoire
10. Aide Régionale	E7.1. / Pour mémoire E7.2. / Pour mémoire
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe E - AMELIORER L'ATTRACTIVITE DES METIERS ET ACCOMPAGNER LA MUTATION

Action E.8 : Faciliter la connaissance de l'aval de la filière par les éleveurs

1. Contexte et problématique de la filière	Les éleveurs n'ont pas forcément la possibilité de se confronter à la partie aval de la filière, notamment, le volet abattage/transformation. Ils ont exprimé le besoin de découvrir cette partie de la filière. Interbev propose aux éleveurs une formation qui leur permet de découvrir un outil d'abattage et de s'essayer au classement des carcasses (conformation et état d'engraissement).
2. Objectifs de la filière	- Permettre aux éleveurs de se confronter au travail réalisé dans les abattoirs. - Être en mesure d'évaluer le classement de ses animaux.
3. Contenu de l'action	INTERBEV peut réaliser une formation « Présentation – Pesée – Classement – Marquage » à la demande d'un groupe d'éleveurs. Cette formation permet aux éleveurs de se mettre à jour sur les accords interprofessionnels et de réaliser un exercice de classement à l'aveugle en abattoir. Après avoir estimé un classement (conformation/engraissement) pour un lot d'animaux "sur pied" en bouverie, les éleveurs réalisent un deuxième classement sur la ligne d'abattage sur le même lot. Les résultats sont ensuite comparés. Cette étape permet de sensibiliser les éleveurs à l'importance de bien utiliser les différents critères existants pour estimer au mieux le classement de la carcasse.
4. Bénéficiaire de la subvention	Les éleveurs allaitants de la région Centre – Val de Loire
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	- Indicateurs de résultats : Nombre de formations réalisées
6. Calendrier de mise en œuvre	Novembre 2020 - novembre 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	Interbev CVL
8. Partenariat	NORMABEV
9. Coût total estimé	Total = 1 500 €
10. Aide Régionale	E8. / Pour mémoire
11. Participation autres financeurs	

CAP Bovins Viande 4^{ème} génération (2020-2024)

Axe E - AMELIORER L'ATTRACTIVITE DES METIERS ET ACCOMPAGNER LA MUTATION

Action E.9 : Soutenir l'apprentissage en élevage bovin allaitant

1. Contexte et problématique de la filière	L'apprentissage est une voie connue et reconnue qui permet de transférer des savoir-faire et des compétences indispensables en élevage. De plus, le coût d'un apprenti est conséquent pour les exploitations agricoles. Suite à la réforme de la formation de septembre 2018, il ne reste plus qu'une aide unique qui ne concerne pas les formations supérieures au Bac.
2. Objectifs de la filière	Continuer de promouvoir l'apprentissage au sein du milieu agricole.
3. Contenu de l'action	Aide unique aux employeurs de moins de 250 salariés pour les contrats conclus à compter du 1^{er} janvier 2019, afin de préparer un diplôme ou un titre professionnel équivalent <u>au plus</u> au baccalauréat : <ul style="list-style-type: none">- 4 125 € pour la 1^{re} année d'exécution du contrat ;- 2 000 € pour la 2^e année d'exécution du contrat ;- 1 200 € pour la 3^e année d'exécution du contrat. 4 ^{ème} année : l'aide peut être accordée une 4 ^e année (à hauteur de 1200 euros) dans certaines situations où le contrat d'apprentissage excède 3 ans (par exemple en cas d'échec à l'obtention du diplôme ou du titre professionnel visé).
4. Bénéficiaire de la subvention	Les éleveurs ayant un apprenti préparant <u>au plus un Baccalauréat</u>
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	
6. Calendrier de mise en œuvre	
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	OCAPIAT : OPCO agricole qui est devenu le financeur de l'apprentissage depuis 2019
8. Partenariat	
9. Coût total estimé	
10. Aide Régionale	E9. / Pour mémoire
11. Participation autres financeurs	

Annexe :

Annexe 1 : Volet création de références, diffusion et communication des travaux de recherche – Orientations proposées par la Ferme Expérimentales des Bordes



Contexte

Les exploitations d'élevage bovin viande sont fragilisées par le contexte économique peu favorable dû à la faible valorisation des productions, la volatilité des prix des matières premières, le changement climatique et à l'image parfois dégradée qu'ont les consommateurs sur la filière (agribashing).

La Ferme Expérimentale des Bordes est en mesure d'accompagner la filière sur ces 3 thématiques (compétitivité, adaptation au changement climatique et attentes sociétales).

La rentabilité des exploitations d'élevage bovins viande passe toujours par l'amélioration de l'efficacité technico-économique. La création, mise à jour et vulgarisation de références technico-économiques restent primordiales pour orienter les professionnels dans leurs décisions et les conseillers/techniciens dans leurs accompagnements. La rentabilité des exploitations, conjuguée à la pyramide des âges des exploitants pose aussi l'enjeu de l'efficacité de la main d'œuvre sur les exploitations.

Le changement climatique est un fait. Des outils et méthodes sont développés et permettent de réaliser des projections des évolutions climatiques à l'échelle locale. Des solutions adaptatives à l'évolution climatique doivent être identifiées pour les exploitations d'élevage. Les réponses seront propres à chaque système (en fonction de leur environnement : localisation, potentiels, modes de production, finalités du/des chefs d'exploitation, main d'œuvre disponible, etc...). Ces solutions émergeront de l'optimisation des pratiques existantes et de l'innovation. En ce sens, des programmes expérimentaux doivent être conduits.

Le gain de valeur ajoutée passe aussi par une meilleure valorisation du produit.

Le revenu des éleveurs est plus que jamais impacté par les attentes sociétales avec notamment :

- Le bien-être animal
- Le respect de l'environnement,
- La qualité des produits (sanitaire et organoleptique)
- Le bien-être au travail
- La création et le juste partage de la valeur ajoutée.

Les actions réalisées doivent apporter des réponses sur ces sujets. Elles permettront de mettre en valeur les pratiques existantes, d'identifier les marges de progrès et de tester les nouvelles pratiques.

Finalité des travaux proposés : assurer la pérennité des élevages bovins viande en région Centre Val de Loire dans un contexte de fortes mutations.

Objectifs visés

Rappel - Orientations stratégiques de la Ferme Expérimentale des Bordes (Horizon 202X) :

- Relever le défi de l'autonomie alimentaire des systèmes bovins viande dans le contexte du changement climatique.
- Identifier et vulgariser les leviers d'optimisation des performances et de valeur ajoutée des systèmes bovins viande.
- Identifier et proposer des solutions innovantes répondant aux attentes sociétales. Communiquer largement sur les résultats pour permettre une appropriation par les acteurs de la filière (et jusqu'au consommateur si nécessaire).

Volet d'actions

Orientations issues de la concertation des partenaires de la ferme expérimentale des Bordes. Les programmes développés sur les prochaines années seront définis à l'issue de la réunion du Comité de pilotage des programmes expérimentaux de la ferme des Bordes.

7 volets d'actions sont prédéfinis :

- Volet 1 : Test d'espèces fourragères
- Volet 2 : Fertilisation
- Volet 3 : Gestion de l'herbe et du pâturage
- Volet 4 : Environnement, Bien-être animal
- Volet 5 : Optimisation des voies de productions animales
- Volet 6 : Efficacité de la main d'œuvre en élevage, sécurité et bien-être de l'éleveur.
- Volet 7 : Communication, vulgarisation

Volet 1 : Test d'espèces fourragères

L'objectif est d'apporter des réponses sur l'intérêt de certaines espèces, seules ou combinées entre elles, pour gagner en autonomie fourragère et faire face au changement climatique.

Ces réponses émaneront :

- D'essais analytiques : plateformes d'essais en micro parcelles avec répétitions
- Des effets sur les systèmes d'application¹, lorsque que ces tests seront réalisés par intégrations directes dans les ateliers de production de la station expérimentale

A ce stade, les questions s'orientent sur :

- La production de fourrage à haut rendement et récoltés précocement
- Les conditions d'implantation des légumineuses dans les prairies multi-espèces
- La validité de certaines références sur les prairies dans le contexte pédoclimatique de la région CVL, notamment l'actualisation des tables de densité prairiales
- L'intérêt des dérobées estivales pour la production fourragère et le pâturage l'été
- L'impact des combinaisons d'espèces pour les mélanges de céréales et protéagineux immatures

Volet 2 : Fertilisation

Les remontées du terrain et les 20 ans d'expérience du système biologique de la ferme expérimentale des Bordes montrent que des interrogations demeurent en matière de fertilisation des prairies.

Les références sur la fertilisation azotée des prairies multi-espèces restent faibles. L'essai conduit depuis 2017 sur la ferme expérimentale des Bordes devrait permettre d'apporter des réponses à cette problématique. En fonction des résultats en fin d'essai, une continuité du programme pourrait être nécessaire.

Les remontées du terrain font aussi état des besoins de références en matières de fertilisation phospho- potassique des prairies, notamment concernant les besoins des PME (agriculture conventionnelle) et sur les modalités d'apport

de phosphore en agriculture biologique (problématique rencontrée sur le système bio de la ferme expérimentale des Bordes).

En ce sens, des travaux doivent être menés :

- Dans la continuité des essais réalisés par les CA 18-36 et 45 sur la fertilisation PK des PME,
- Dans la continuité des essais FERTILISATION des prairies temporaires et permanentes conduites en agriculture biologique réalisés sur la Ferme expérimentale des Bordes depuis 2017.

Des interrogations relatives aux effets du chaulage sur la production des prairies dans nos territoires sont aussi soulevées.

Volet 3 : Gestion de l'herbe et du pâturage

La gestion de l'herbe et du pâturage est une pratique connue des exploitations d'élevage de la région. Néanmoins, les pratiques sur ce sujet ne sont pas développées à la même échelle suivant les exploitations et les outils méthodologiques restent peu utilisés.

Des références restent à développer, notamment :

¹ *Système bovin allaitant conduit en agriculture conventionnelle ; Système bovin allaitant conduit en agriculture biologique ; système engraisseur bovin viande spécialisé*

- Sur la différence d'impacts entre les pratiques : effet du pâturage tournant classique et du pâturage tournant dynamique sur la production herbagère, effets des interventions réalisées à la sortie des animaux (ébousage, fauche des refus, etc...)
- Sur les méthodes de décisions : actualisation des références sur les sommes de température dans le contexte local et en fonction de la précocité des espèces, simplification des outils d'aide à la décision (méthode Herbolis, etc...)
- La valorisation du pâturage pour la finition des animaux
- Etc...

Des tests visant à améliorer la gestion opérationnelle du pâturage tournant doivent aussi être développés : gestion des clôtures, de l'abreuvement, organisation du parcellaire...

Volet 4 : Environnement, Bien-être animal

Face à l'enjeu et la pression exercée sur ces sujets, les impacts des pratiques actuelles et des changements de pratiques doivent être évalués en matière d'environnement et de bien-être animal.

A l'échelle de la ferme expérimentale des Bordes, les actions de ce volet pourraient se traduire par :

- La réalisation d'un diagnostic (type CAP'2ER) permettant d'évaluer l'impact des activités de la ferme expérimentale des Bordes sur l'environnement (gaz à effet de serre, eau, etc...), débouchant sur l'élaboration d'un plan d'actions visant à améliorer les performances environnementales des pratiques d'élevage en garantissant le bien-être des animaux.
- L'évaluation des conséquences sur l'environnement et le bien-être des animaux pour chaque essai réalisé sur la ferme expérimentale,
- La mise en place d'un programme visant à tester les effets de l'agroforesterie : utilisation des arbres et haies pour l'affouragement, intérêts de ces implantations pour la réduction du stress thermique des animaux et de l'herbe (maintien de la pousse), tests des pratiques d'entretien (entretien des haies longées par les clôtures, etc...)

Volet 5 : Optimisation des voies de productions animales

S'il peut être admis qu'il existe(ra) une certaine convergence des systèmes, l'hypothèse d'un unique schéma de production n'est pas envisageable.

Les marchés n'ont pas les mêmes demandes et exigences. En outre, certains systèmes seront mieux adaptés, de par leur environnement, à un certain schéma de production animale plutôt qu'un autre.

Les objectifs de ce volet sont multiples :

- Tester les « innovations » fourragères sur les performances animales (technico- économiques) : ce qui signifie que les essais conduits sur les fourrages feront aussi l'objet de mesure en termes de production et de valorisation animales (approche pluridisciplinaire : agronomie, zootechnie, économie, etc.)
- Tester les modes d'alimentation nouveaux, valider les pratiques :
 - o Intérêt et effet de la complémentation minérale pour la finition des animaux
 - o La complémentation des mâles (ration fibreuse, etc...)
 - o Intérêt du toastage des protéines
 - o Utilisation des céréales traitées « conservateur + urée » (Maxammon, Aliplus)
- Fournir des repères de gestion technico-économique et réactualiser certaines références fondamentales :
 - o Les capacités d'ingestion des animaux (Broutards, cheptel souche, animaux à l'engraissement)
 - o Travailler sur la valorisation de la voie femelle pour créer des références : vaches de réforme, génisses rajeunies, génisses lourdes
 - o Mettre en place des programmes permettant de préciser et actualiser les références sur la conduite des broutards et leur complémentation
 - o Maintenir l'activité d'engraisseur spécialisé pour développer les références technico-économiques de ce type de production

Volet 6 : Efficacité de la main d'œuvre en élevage, sécurité et bien-être de l'éleveur.

L'évaluation et le changement des pratiques ne peuvent être réalisés sans en étudier l'impact en termes d'organisation du travail.

La main d'œuvre disponible des exploitations tend à diminuer.

A ce jour, la rentabilité des activités d'élevages bovins viande permet difficilement l'accès à la main d'œuvre salariée.

Dans le contexte actuel, l'efficacité de la main d'œuvre joue un rôle important dans le revenu disponible des exploitants.

La ferme expérimentale des Bordes, dans le cadre des activités de sa station d'application peut apporter des références sur les conditions et le temps de travail en élevage.

Il pourrait être conjecturé :

- De mettre en place un programme traitant de l'organisation du travail afin d'évaluer l'impact des activités de la station sur les besoins en main d'œuvre, et d'en identifier les priorités pour mettre en place un plan d'actions visant à améliorer les résultats.
- D'évaluer les conséquences du changement des pratiques techniques (pour les essais réalisés) sur l'organisation du travail, la pénibilité et la productivité de la main d'œuvre.
- D'utiliser les installations de la ferme expérimentale des Bordes pour réaliser de la formation (manipulation des animaux, sécurité au travail), ou pour permettre aux professionnels de s'en inspirer avant de réaliser des investissements sur leur exploitation (contention des animaux, abreuvement, etc...)

Volet 7 : Communication, vulgarisation

En termes de communication, trois cibles peuvent être identifiées :

- Les acteurs du conseil et de l'accompagnement techniques (conseillers, techniciens, etc...)
- Les éleveurs
- Le grand public

La diffusion pourra alors être réalisée via :

- L'organisation d'actions sur site à destination des éleveurs et/ou conseillers et/ou grand public (réunions techniques, formations, portes ouvertes, etc...)
- La création de plaquettes techniques diffusées vers chaque partenaire et disponibles en version WEB
- Des bulletins d'informations réguliers (écho des stations, articles dans les journaux techniques départementaux)
- Interventions et conférences lors d'évènement techniques régionaux (organiser par nos partenaires) ou hors région (salon de l'herbe, sommet de l'élevage, etc...)
- L'utilisation d'outils de communication numérique (Facebook, site Web, etc...)

Budget

OIER Ferme Expérimentale des Bordes

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Achats et variations de stocks	240 000 €	240 000 €	240 000 €	240 000 €
Sous traitances	55 000 €	60 500 €	63 525 €	64 796 €
Autres services extérieurs	85 000 €	85 170 €	85 340 €	85 511 €
Impôts, taxes et versements assimilés	5 000 €	5 010 €	5 020 €	5 030 €
Charges de personnel	245 000 €	245 490 €	245 981 €	246 473 €
Autres charges	12 000 €	12 024 €	12 048 €	12 072 €
Charges financières	10 000 €	10 050 €	10 100 €	10 151 €
Dotations aux amortissements	110 000 €	121 000 €	127 050 €	133 403 €
Total dépenses Brutes	762 000 €	779 244 €	789 065 €	797 435 €
Ventes de produits et services	320 000 €	320 000 €	320 000 €	320 000 €
Aides PAC	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €
Partenaires directs	175 000 €	175 000 €	175 000 €	175 000 €
Subventions d'investissements	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Autres recettes	- €	- €	- €	- €
Total recettes courantes	565 000 €	565 000 €	565 000 €	565 000 €
Dépenses nettes	197 000 €	214 244 €	224 065 €	232 435 €
Total période	867 744 €			

Nota : Pour la réalisation de ses activités, en plus du soutien financier de la Région Centre Val de Loire dans le cadre des actions du CAP filière Bovin viande, l'OIER prévoit de solliciter d'autres sources de financement, notamment :

Organisme financeur	Cadre du financement	Durée du programme	Montant par programme	Fréquence de demande
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	AAP – soutien au projet d'expérimentation agricole	Programme annuel	30 000 € (attribué en 2020)	Annuelle
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation / France Agrimer	AAP France AgriMer - Expérimentation / outils et méthodes	Programme sur 3 ans maximum	Projet à déposer entre le 02/07/20 et le 15/10/20	Ponctuelle
	AAP CASDAR - Animation Régionale des partenariats pour l'innovation et le développement Agricole	Programme sur 2 ans maximum	24 000 € (dépôt du projet ARTEMIS en mai 2020)	Ponctuelle
	AAP CASDAR – Partenariat et innovation	Programme sur 4 ans	16 000 €	Ponctuelle